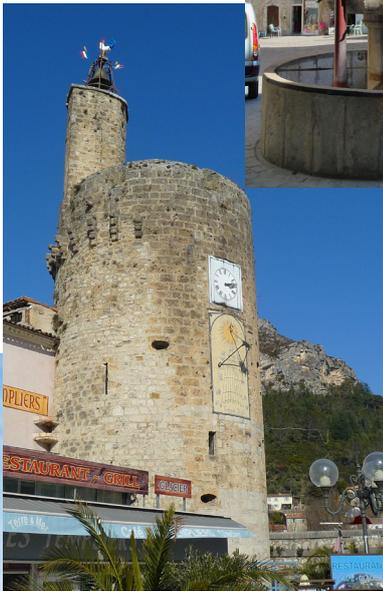


Centre ancien d'Anduze



*Guide
architectural*





Ancienne seigneurie du début du X^{ème} siècle considérée comme une des plus puissantes du Languedoc, Anduze garde des traces de son passé florissant. Chef-lieu de viguerie, berceau de la sériciculture française, la ville devient dès la fin du XIII^{ème} siècle le centre régional du négoce de la soie et de la laine. Ses foires sont un important lieu d'échanges et les idées de la Réforme s'y propagent. Anduze est ainsi en 1570 le quartier général des forces protestantes du Midi. Au XIX^{ème} siècle, les filatures de soie, la bonneterie et la chapellerie apportent à la ville un nouvel essor économique et industriel. Puis vient la récession, commune à l'ensemble du pays cévenol et ne subsiste de cette période qu'une activité traditionnelle : celle de la production de céramiques avec les Vases d'Anduze, réputés dans tout le pays.

L'opinion est aujourd'hui sensibilisée aux valeurs patrimoniales. L'attrait d'une ville, pour ses habitants comme pour les visiteurs qui la découvrent, passe par la qualité de son centre historique, celle des espaces publics et celle des bâtiments publics et privés qui la composent.

Afin de concilier qualité de vie et prise en compte de l'architecture dans les projets de construction, la ville d'Anduze s'est engagée dans un travail de sensibilisation auprès des habitants.

Ce guide de recommandations s'inscrit dans une volonté de préserver et valoriser cette cité remarquable. Il vise à informer, sensibiliser et accompagner les habitants du centre ville dans leurs projets de construction ou de réhabilitation de leur habitation et de leur commerce.

Sommaire

Introduction

Intervenir sur l'architecture traditionnelle

une implantation du bâti et une volumétrie liées au parcellaire

les toitures

les façades (composition, ouvertures, matériaux, couleurs, ouvrages annexes)

Introduire un élément d'architecture contemporaine

implantation, impact visuel, volumétrie, façades, toitures

matériaux, textures, couleurs

S'orienter vers une rénovation thermique

améliorer le confort des locaux

Réaliser une devanture commerciale

façades commerciales

devantures en applique, vitrines en tableau

enseignes et publicités, bannes et protections solaires

les terrasses

le mobilier sur l'espace public

Agrémenter sa façade à l'aide de plantations

la façade de rue

rôle du végétal

Annexes

lexique

crédits photographiques

contacts utiles

Introduction

Le pouvoir de séduction d'une ville marquée par une histoire de près de 2000 ans tient pour beaucoup aux traces diverses laissées par l'occupation humaine des lieux. Une ville se découvre dans la déambulation, par l'observation des façades et la reconnaissance de leurs éléments de composition, des décors, des styles propres à chaque période de réalisation du bâti.

Anduze a été successivement une ville médiévale, accueillant de nombreuses foires puis, dès le XVI^{ème} siècle, un centre huguenot, puissamment fortifié jusqu'en 1629 où la Paix d'Alès obligera la ville à démanteler ses fortifications ; enfin, au XIX^{ème} siècle, une ville industrielle qui se dote de manufactures, ateliers, filatures et accueille le chemin de fer et la gare.

Toutes ces phases d'occupation du territoire ont façonné la ville.

Du Moyen-Age, le cœur de ville conserve le parcellaire dense, réparti concentriquement autour de la Place Couverte, place du marché qui abritait la Halle. Les habitations s'y développent en hauteur, sur 3 à 4 niveaux au-dessus du rez-de-chaussée. Les ruelles sont étroites, sinueuses, le soleil ne peut y pénétrer. Ce noyau ancien doit son implantation à la présence du Gardon à l'Est et, à l'Ouest, du contrefort du massif calcaire de Saint-Julien sur lequel se sont plus tard accrochées quelques



maisons et leurs jardins. Le tracé de l'enceinte de 1629 est encore nettement visible. La Tour de l'Horloge, construite en 1320, est le seul élément complet qui témoigne de la présence passée de la fortification.



Des XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles subsistent des hôtels particuliers dont quelques décors et éléments encore visibles aujourd'hui, portails en granit rouge, portes, garde-corps de balcons..., témoignent d'une magnificence passée.

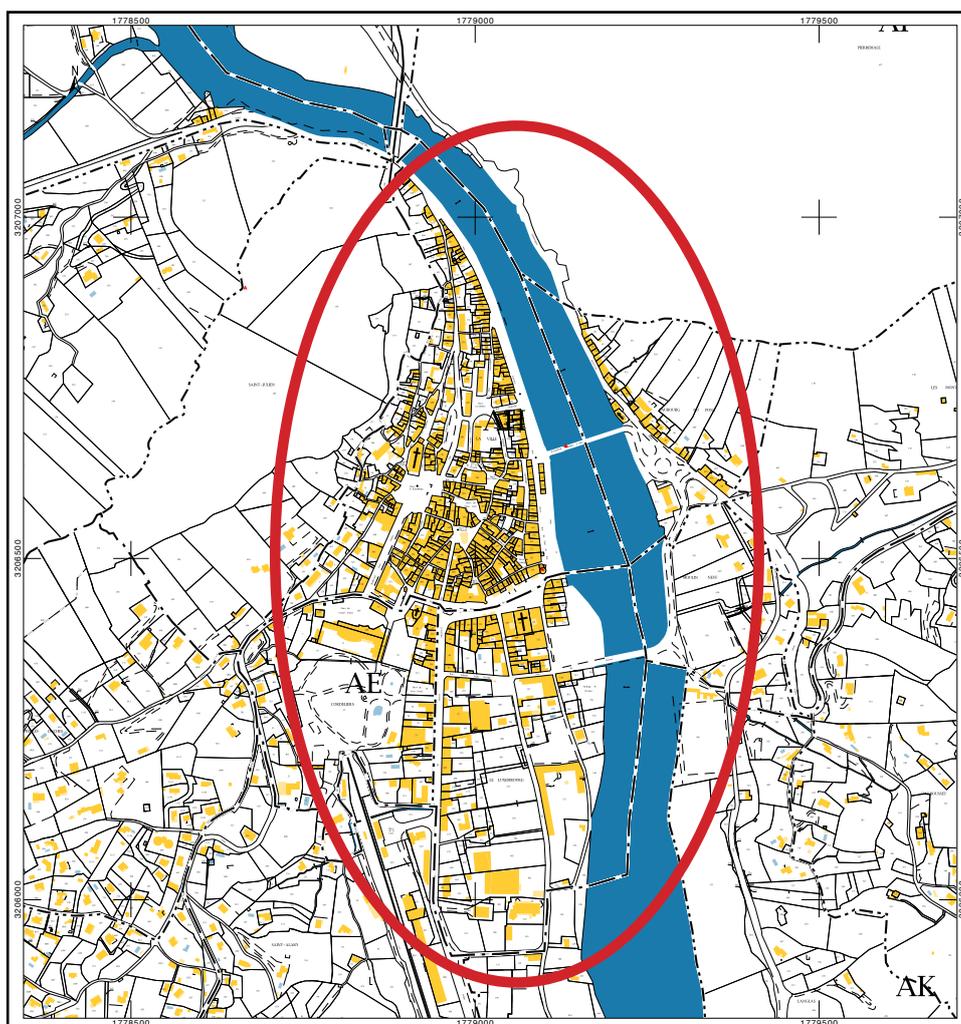
Le XIX^{ème} est largement représenté par les constructions alignées selon l'axe Nord-Sud en bordure de la route départementale, implantées dans le quartier reliant la gare au centre ancien. Ces demeures bénéficient de vastes jardins. Le long du fleuve, les caractéristiques architecturales de certains bâtiments permettent d'identifier l'activité qu'ils abritaient, sources d'expansion économique de la ville : filatures de soie notamment dont la volumétrie et les percements sont facilement reconnaissables.



La gare et ses bâtiments annexes, bien conservés, sont un exemple remarquable d'équipements ferroviaires réalisés à cette époque.



La crèche présente également toutes les caractéristiques stylistiques des bâtiments officiels du XIX^{ème}.



Comme dans toutes les villes qui ont évolué au cours de plusieurs siècles, les habitations d'Anduze ont fait l'objet de nombreuses transformations, dont les stigmates sont visibles depuis la rue. Certaines de ces modifications nuisent à la qualité des immeubles et, plus généralement, à celle du centre ancien dans son ensemble. C'est particulièrement le cas d'interventions réalisées sur le bâti depuis le milieu du XX^{ème} siècle. Afin d'éviter la généralisation de cette tendance, ce guide, par les préconisations qui suivent, tente d'apporter à tout candidat engagé dans un projet de modification, restauration ou réhabilitation de son habitat, quelques clés qui l'aideront à respecter, entretenir et embellir son bien dans le respect des règles de l'art.

Périmètre du secteur d'étude : centre ancien et extensions du XIX^e (extrait de plan cadastral, 2017, D.G. des Finances Publiques sur cadastre.gouv.fr)

Intervenir sur l'architecture traditionnelle

Jusqu'au XVIII^{ème} siècle...

Dans le noyau médiéval de la ville, le bâti occupe toute la parcelle. Les façades sont alignées sur la rue et présentent un fruit qui, dans les étages supérieurs, amenuise l'espace vide ménagé entre deux bâtiments se faisant face. Certaines maisons présentent des pontets, surfaces bâties sur un à trois niveaux au-dessus de la ruelle (rue Pérot, rue Droite, rue Saulnerie, rue Gréfeuille...). Des contreforts sont encore visibles dans ces rues du Moyen-Âge.

Dans ce parcellaire dense, le volume bâti présente une base rectangulaire où la longueur est nettement plus importante que la largeur; il est couvert d'une toiture à deux pentes, déversante côté rue. Seuls les corps de bâtiments implantés au carrefour des voies utilisent la croupe (toiture à trois pans) pour assurer la continuité sur rue des murs gouttereaux (façades qui reçoivent la gouttière).

Sur cette base médiévale, se sont implantés aux siècles suivants les immeubles et hôtels particuliers, en rénovation ou reconstruction de bâtis existants. Aux XVI^{ème} et XVII^{ème} siècles est réalisé le château Neuf, demeure seigneuriale dont la façade Sud, flanquée de deux tours, occupe le rempart médiéval.



Peu de lumière naturelle dans les ruelles médiévales étroites bordées de hautes façades



Sous le pontet de la rue Saulnerie. Au fond, présence d'un contrefort en pierre



Passage reliant l'étage de 2 bâtiments et faisant office de balcon

Une implantation du bâti et une volumétrie liées au parcellaire

Aux XVIII et XIX^{ème} siècles...

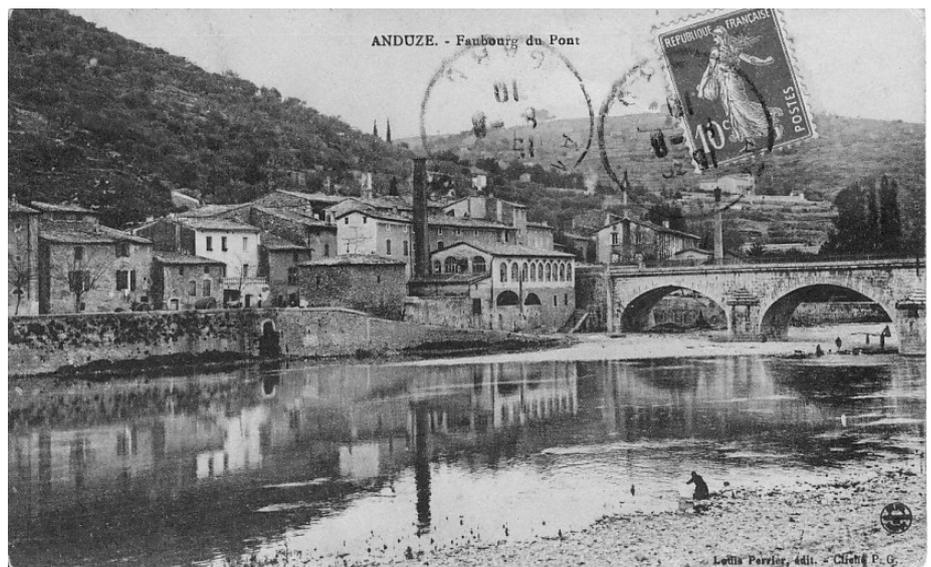
Dès le XVIII^{ème}, débarrassée de ses fortifications, l'agglomération s'est étendue. Les extensions des XVIII et XIX^{ème} siècles se développent au Sud et au Nord du noyau ancien. Les façades sont alignées sur la rue, au Sud de part et d'autre du CD, au Nord en piémont du massif de Saint-Julien et en rive droite du Gardon. Là, les bâtiments n'occupent pas toute la parcelle, ménageant des surfaces aménagées en jardins, plus vastes au Sud (zone de plaine) qu'au Nord (zone collinaire ou en bordure du Quai longeant la rivière). La rive gauche du Gardon a également été investie. Les immeubles d'habitation et les hôtels particuliers se développent sur deux à trois niveaux sur rez-de-chaussée, leurs volumes parallélépipédiques s'implantent parallèlement à la voie.

Les maisons, quant à elles, présentent un niveau d'étage sur rez-de-chaussée surélevé.

C'est, proches du Gardon et de ses eaux, que se sont implantées les filatures de soie. Aujourd'hui insérées dans le bâti, elles s'en démarquent par leur volumétrie importante et leurs caractéristiques architecturales propres à cette activité, grandes ouvertures cintrées notamment...



Les anciennes filatures de soie se distinguent des bâtiments d'habitation par leur grande hauteur d'étage nécessaire à l'activité.



Carte postale ancienne où apparaît, près du pont, en rive gauche du Gardon, une filature de soie dont le volume important a permis sa transformation aujourd'hui en lieu de culte!

Intervenir sur l'architecture traditionnelle

Du XX^{ème} siècle à aujourd'hui...

La deuxième moitié du XX^{ème} siècle est marquée à Anduze par un renouveau démographique, dû à l'arrivée de population extérieure, qui est à l'origine d'une opération de rénovation urbaine dans le quartier nord de la ville. Le parti choisi de raser de vieilles demeures pour créer trois importants ensembles de logements sociaux a introduit une volumétrie en profond désaccord avec la morphologie urbaine du quartier.

Les pentes du massif montagneux situé en rive gauche de la rivière sont aujourd'hui colonisées par de l'habitat pavillonnaire dont la volumétrie présente un impact visuel fort, souvent en contradiction avec la volumétrie traditionnelle.

Un exemple à ne pas suivre...

Le volume imposant des immeubles réalisés au XX^{ème} siècle, l'introduction de toitures à 4 pans et les caractéristiques architecturales de ce bâti nuisent grandement à l'harmonie du milieu urbain dans lequel ils s'insèrent...



Une implantation du bâti et une volumétrie liées au parcellaire

Implantation et volumétrie d'une construction de type traditionnel

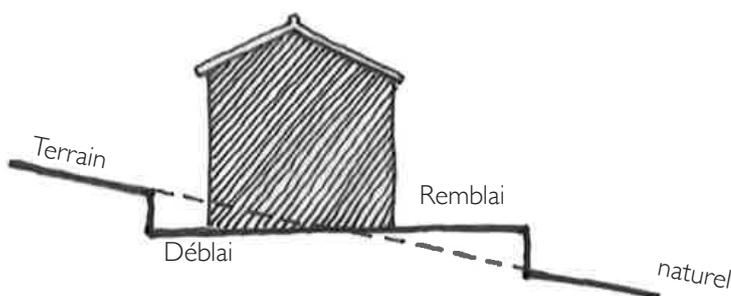
Vouloir réaliser une extension ou une construction neuve en utilisant le vocabulaire de l'architecture traditionnelle nécessite de connaître l'architecture locale et d'intégrer dans sa réalisation chacune des caractéristiques du bâti existant.

Au Sud du Plan de Brie, où le bâti n'occupe pas toute la parcelle, et en rive gauche du Gardon, des extensions ou des constructions peuvent être réalisées, à condition de respecter certains principes s'inspirant de l'architecture traditionnelle.

De même, les extensions des constructions réalisées sur le versant sud-est de la colline de Saint-Julien respecteront une implantation parallèle aux courbes de niveau, présentant une ligne de faîtage identique à la direction dominante des toitures existantes.

Veiller à

- respecter l'alignement des faîtages, les rampants étant tous orientés dans le même sens. Dans tous les cas, la toiture sera déversante côté rue,
- ne pas réaliser de toit à 4 pentes et des croupes, excepté pour minimiser la forte hauteur d'un pignon ou traiter le déversement d'un toit au carrefour de deux voies. S'interdire dans tous les cas le 4 pans sur un volume à rez-de-chaussée ou lorsque la longueur du bâtiment est inférieure à 4 fois sa largeur,



Terrain en pente : équilibrer les déblais et les remblais

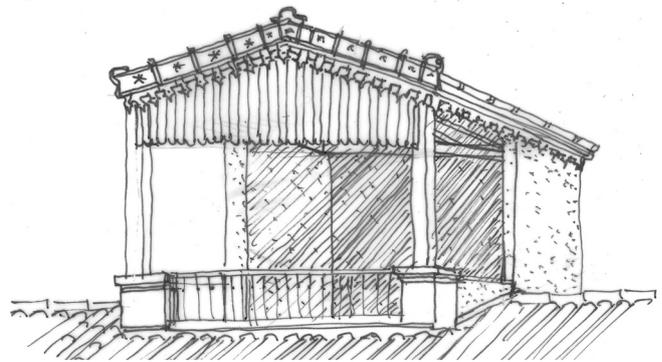


Intervenir sur l'architecture traditionnelle

Aucune extension n'est possible dans le centre historique, les volumes existants sont ceux issus de l'époque médiévale. Seules certaines démolitions partielles peuvent être envisagées pour créer des

puits de lumière nécessaires à l'éclairage naturel des appartements (à condition que les règles de l'art et les réglementations techniques et d'urbanisme soient respectées).

La terrasse (surface de plancher d'étage à l'air libre) est traditionnellement absente du centre ancien. On trouve par contre des traces de loggias, terrasses couvertes qui, autrefois, faisaient office de séchoirs.



Edicule s'apparentant à un ancien séchoir, reconverti en pièce habitable fermée.

Loggia malheureusement fermée !

A condition qu'elles soient limitées en nombre, des loggias peuvent être créées. La plupart de celles créées au XIXème siècle ont été colonisées par de l'habitat fermé et défigurées par des fermetures, menuiseries qui leur ont fait perdre tout sens. Lors de travaux, on recherchera à en restituer l'état d'origine.



Loggia à conserver en l'état

Une implantation du bâti et une volumétrie liées au parcellaire

Quelques terrasses à ciel ouvert dites « tropéziennes » ont vu le jour ces dernières années. Il s'agit de percements horizontaux en toiture maintenant plusieurs rangs de tuiles en égout ainsi qu'une bande de toiture en rive de 50 cm à 1 m, sans rajout de garde-corps en façade sur rue.

Le nombre de « tropéziennes » déjà réalisées nuit cependant à la lecture des toitures du noyau bâti, traditionnellement non percé. Toute nouvelle création sera donc interdite.



Malgré leur réalisation correcte, ces deux « tropéziennes », implantées côte à côte sur un même toit, nuisent à la cohérence des toitures traditionnellement non percées !...



Alignement des façades sur le Plan de Brie, avec des volumes pleins jusqu'à la toiture... seul un bâti se démarque par sa surélévation / véranda, fermeture contemporaine anachronique ici!

Intervenir sur l'architecture traditionnelle

La toiture est la cinquième façade d'une construction ; elle participe de fait à l'homogénéité du bâti et à son intégration au site. L'implantation de la ville en fond de vallée et à flanc de colline renforce l'importance que revêtent les couvertures visibles de toutes parts.



Matériaux de couverture

Traditionnellement, les toits sont en tuiles de terre cuite, de type ronde dite « canal », de couleur paille ou brique rosée pâtinée par le temps.

La tuile ronde présente une onde importante ; on l'utilise en tuile de courant (de dessous) et en tuile de couvert (de dessus).

Le pourcentage des pentes est compris entre 28 et 35%.

La tuile mécanique, à emboîtement, dite « romane », plus économique, plus légère et de pose plus rapide, tend à remplacer la tuile canal traditionnelle. Sa facture et son aspect industriel sont pourtant incompatibles avec les tuiles rondes vieillies au fil des ans.



Couvertures en tuile ronde : à gauche, tuiles de récupération; à droite, tuiles neuves «vieillies»



Couverture en tuile romane



Couverture en tuile romane, fortement déconseillée en centre ancien : sa facture et son aspect industriel sont incompatibles avec les tuiles rondes vieilles au fil des ans



Veiller à

- ne pas utiliser de tuile mécanique romane pour une rénovation en centre ancien, en secteur diffus ou sur un bâtiment isolé de caractère,
- limiter la pose de tuiles mécaniques plates, dites « de Marseille » à la rénovation ou l'extension de bâtiments déjà couverts par ce matériau (réalisations du XIXe siècle),
- en dehors du centre ancien et à défaut de couverture traditionnelle, préférer le dispositif utilisant une tuile ronde de couvert posée sur une plaque de sous-tuile teintée, qui assure l'étanchéité de la couverture,
- privilégier le réemploi de tuiles de récupération en couvert de plaque sous-tuile.

S'interdire

- l'emploi de plaques ondulées de fibro-ciment naturelles, inadaptées au site,
- l'emploi des plaques de type « bac acier », de texture lisse et fortement réfléchissante, qui se démarquent trop des couvertures traditionnelles.

Intervenir sur l'architecture traditionnelle

Petits ouvrages et équipements

Les débords de toiture sont réalisés pour repousser l'écoulement des eaux de pluie loin de la façade. Ils sont traditionnellement constitués de génoises à un, deux ou trois rangs.

On trouve également des corniches en pierre, mais aussi des corniches dites à l'italienne constituées d'une ossature charpentée sur lattis de bois destiné à recevoir un enduit de plâtre.

Enfin, des débords constitués de chevrons en bois protégés par des lambrequins sont présents dès le XIXe siècle sur des bâtiments comme la gare ou l'école.



Génoise filante sur pignon



Corniche (moulure en surplomb) en pierre



Débord de couverture sur pignon dont les chevrons sont protégés par un lambrequin



Génoise traditionnelle à 3 rangs de tuiles

Réhabiliter une **génoise** consiste à :

- piqueter l'enduit,
- brosser les éléments de terre cuite,
- bourrer la surface verticale avec l'enduit utilisé pour le traitement de la façade, en prenant soin de laisser apparente la tranche des éléments de terre cuite.

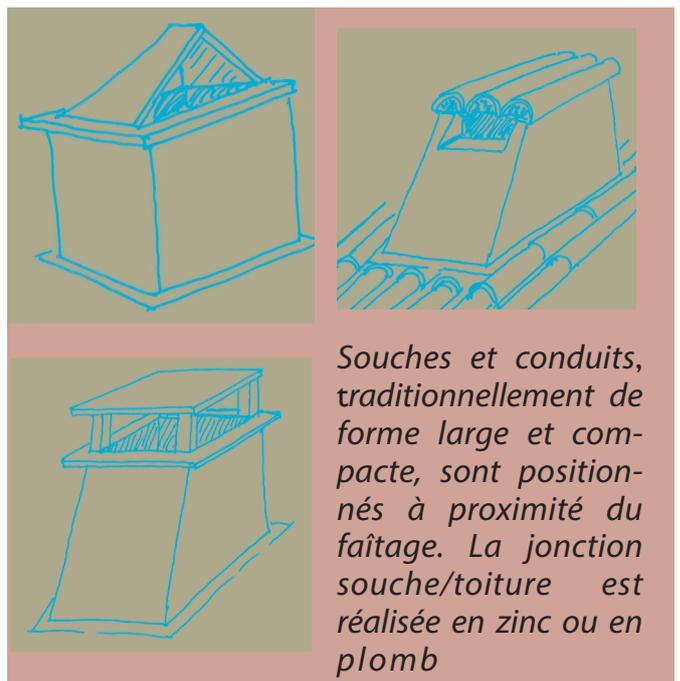
Les **cheneaux** et **descentes d'eau** sont traditionnellement réalisés en zinc avec des pieds de chute en fonte : les dauphins. En centre ancien, le zinc s'impose et sera choisi en remplacement du PVC.

Quelques recommandations :

- s'interdire l'usage de la calendrite, du mammouth, ou toute protection métallique...
- pour réaliser l'étanchéité des jonctions souche/toiture,
- rechercher un emplacement invisible depuis le domaine public pour implanter les antennes râteaux ou paraboliques, les climatiseurs, les alarmes..., difficiles à intégrer dans un bâti ancien,
- limiter les fenêtres de toit à celles autorisées par l'Architecte de l'UDAP, réduire leurs dimensions (70 x 50 cm recommandées au maximum), les poser de telle sorte qu'elles ne dépassent pas du profil des couvertures, choisir le métal pour les ouvrages et non le PVC.



Limiter les fenêtres de toit, en nombre et en dimensions (0,35 m² maximum) !



Souches et conduits, traditionnellement de forme large et compacte, sont positionnés à proximité du faitage. La jonction souche/toiture est réalisée en zinc ou en plomb

Intervenir sur l'architecture traditionnelle

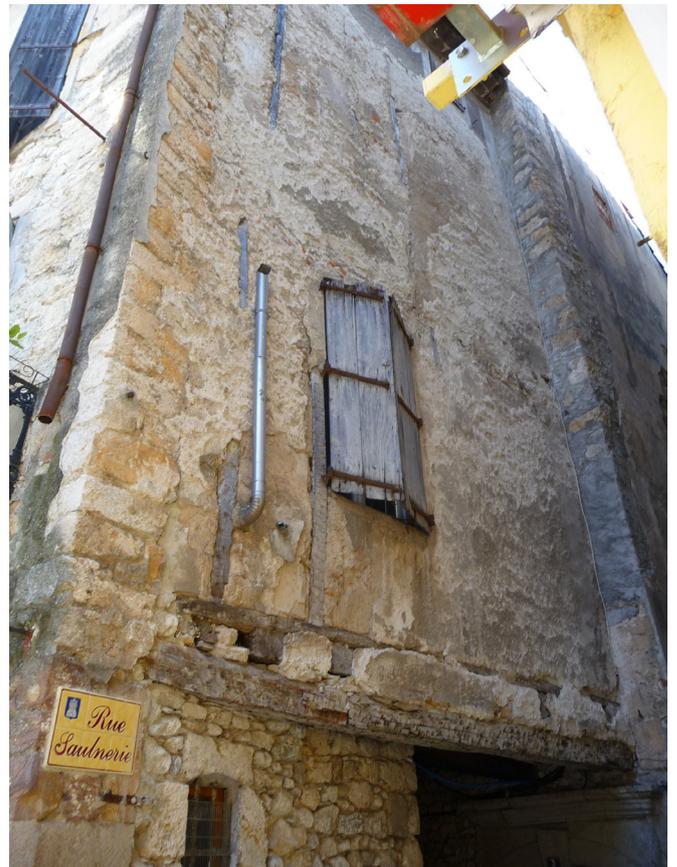
Composition des façades - typologies architecturales

La maison de ville affiche une composition qui varie selon les époques.

Au Moyen-Âge et jusqu'au XVI^{ème} siècle, la façade n'est pas composée, les ouvertures sont percées en fonction de l'usage intérieur et du besoin en éclairage de chaque pièce. La paroi présente un fruit (diminution de l'épaisseur du mur au fur et à mesure qu'on s'élève). Les immeubles à pans de bois (dits à colombages), au contraire, peuvent offrir des surfaces d'étages de plus en plus en plus grandes grâce à la réalisation de planchers en encorbellement (en saillie) sur la rue.



Sur cette façade, traces de vestiges Renaissance : bandeaux de longueur d'étages au niveau des appuis de fenêtres, meneaux et traverses d'anciennes croisées, 3 grandes portes cintrées (anciennes échoppes et porte cochère?)



Maison dont le rez-de-chaussée en pierre est surmonté d'étages en pans de bois

Typologie des ouvertures médiévales



Ouverture médiévale

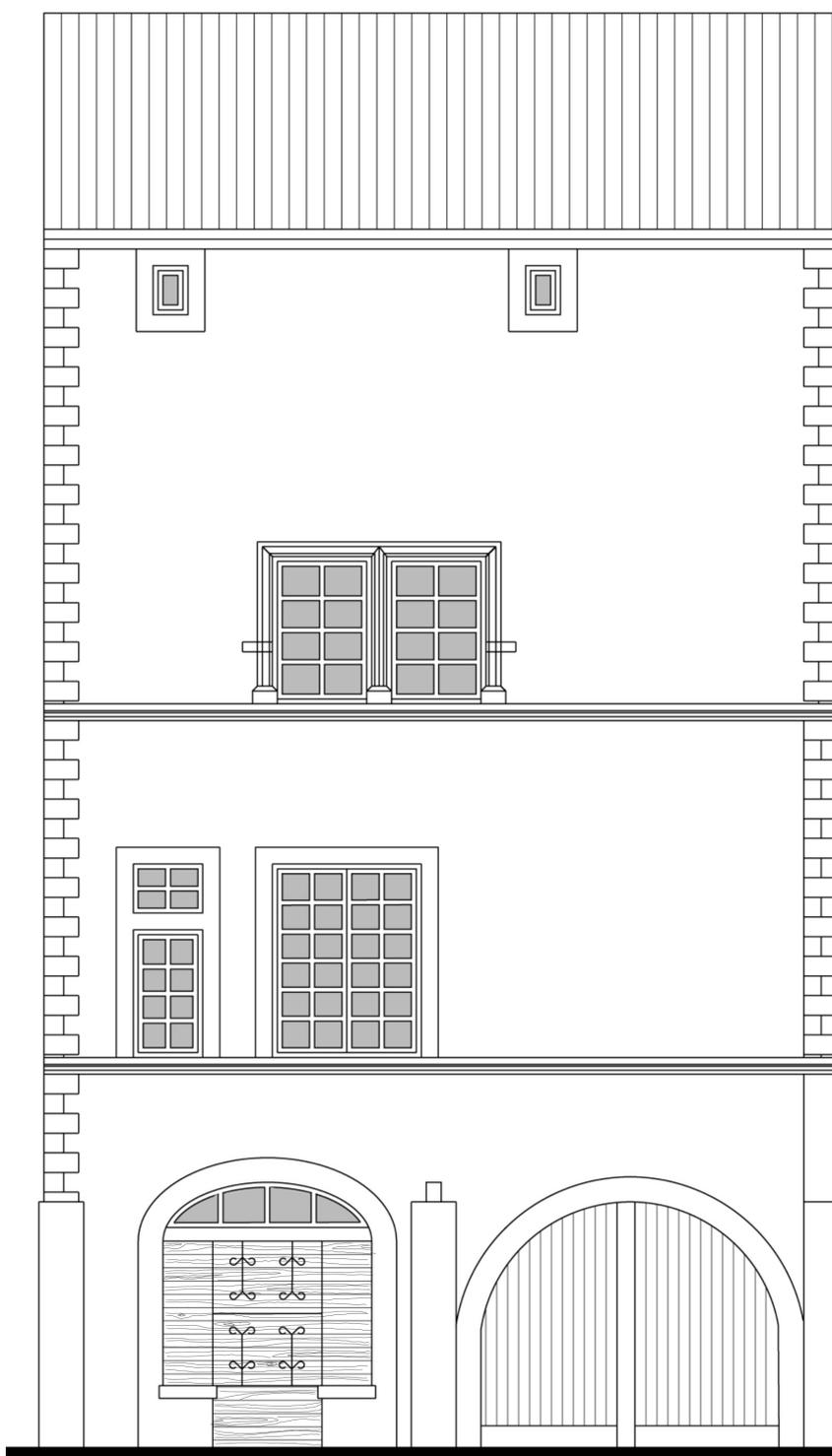


Vestige d'ouverture trilobée gothique



Ouvertures médiévales

Typologie architecturale d'un immeuble XV^e-XVI^e siècles



Intervenir sur l'architecture traditionnelle

A partir du XVII^{ème} siècle, les façades sont composées, pour exprimer l'ordre et l'équilibre : recherche de symétrie, ordonnancement en travées, proportion des pleins (les trumeaux) supérieure aux vides (les baies), positionnement des ouvertures respectant un alignement vertical (baies axées) et horizontal (alignement des linteaux). C'est une architecture dite classique. Les ouvertures sont plus hautes que larges, divisées en 2 ou 4 compartiments/carreaux.

Au milieu du XVII^{ème} siècle, apparaissent les premières portes-fenêtres et leurs balcons.

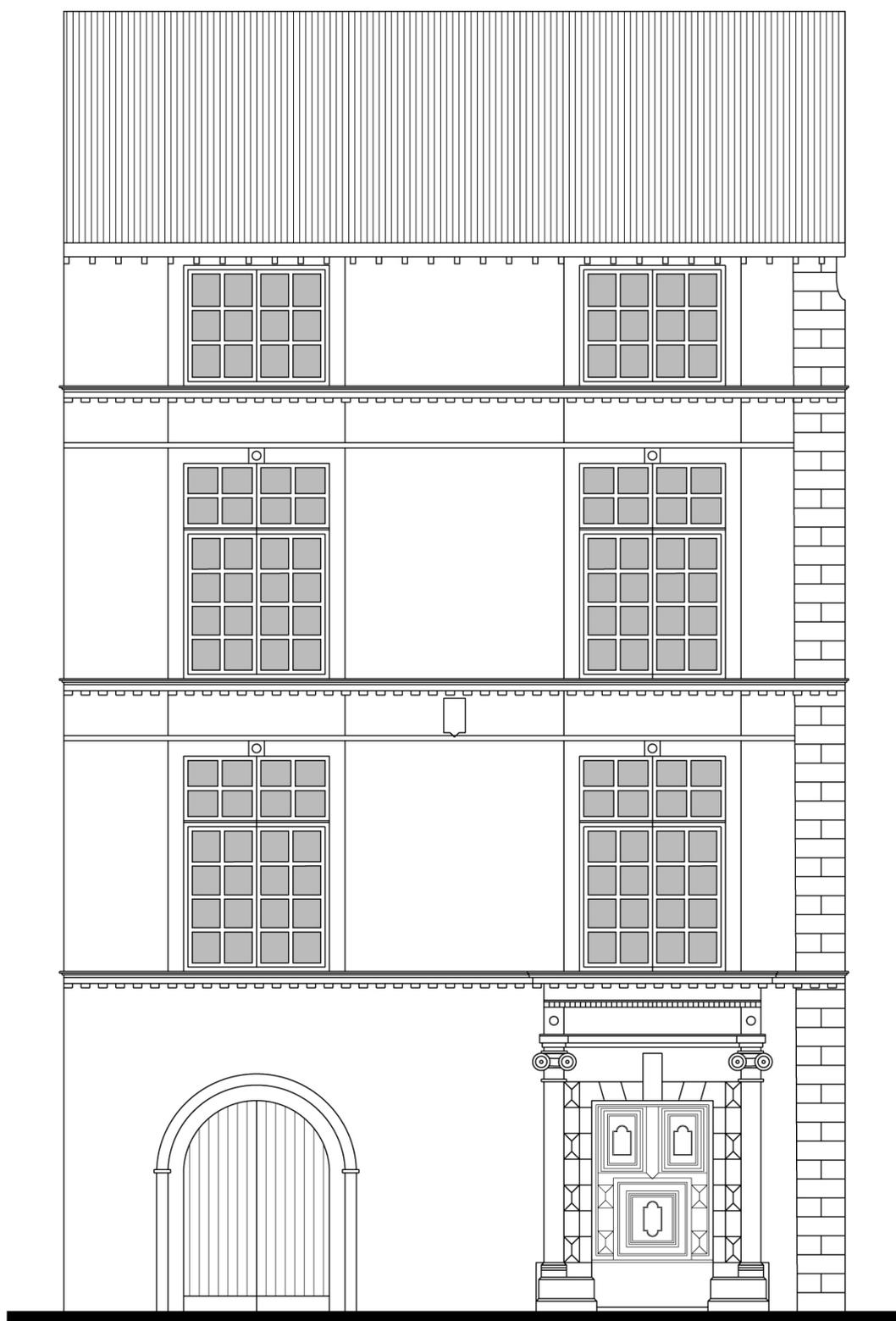


Tour de Pezène (XII^e) du château des comtes de Beaufort et logis du XVII^e siècle



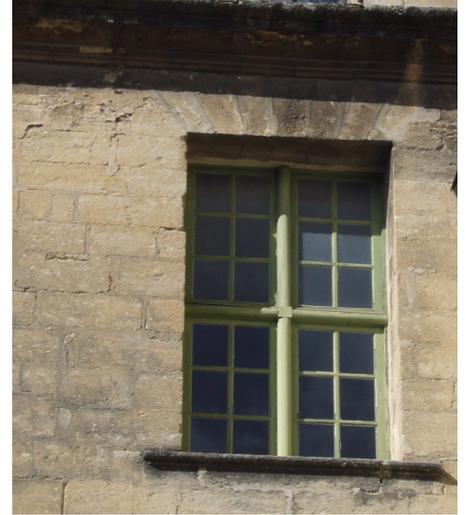
Façade présentant des vestiges de décor XVII^e : fronton triangulaire, bandeaux marquant les étages et les appuis de fenêtre. (A noter : la balustrade s'inspire d'éléments des XVI-XVII^e, la marquise métal peint et zinc est XIX^e...)

Typologie architecturale d'un immeuble XVII^e (Seconde Renaissance)



Intervenir sur l'architecture traditionnelle

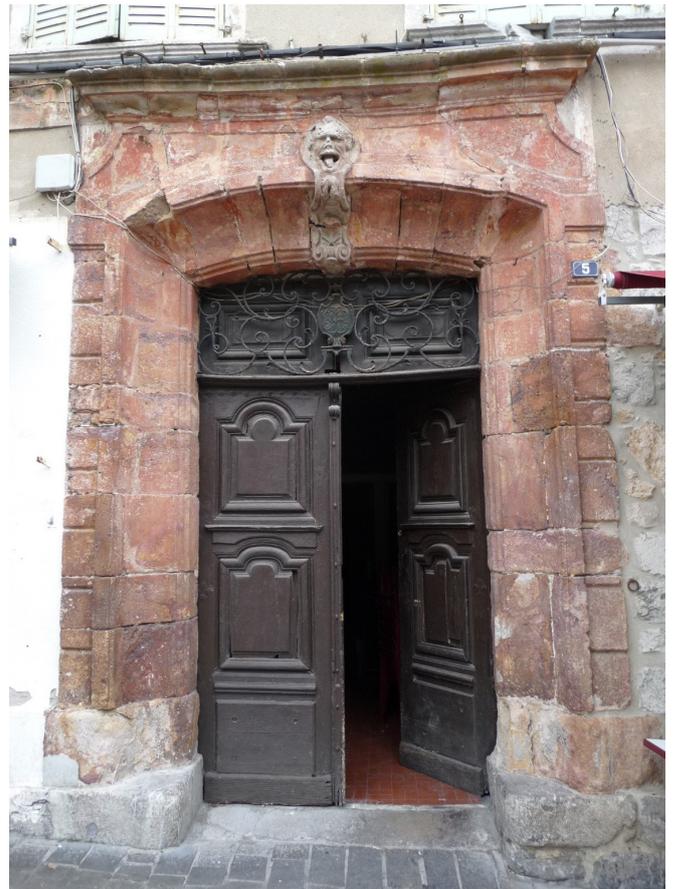
Typologie des ouvertures du milieu du XV^e jusqu'au XVII^e



Exemples uzétiens de croisées restaurées de type Renaissance (meneaux et traverses en pierre) et XVII^e (meneau et traverse en bois)



Porte piétonne à chambranle en pierre avec pilastres de type ionique, entablement souligné d'une corniche à denticules, clé ornée d'une console à décor de rameau de laurier, huisserie en bois à panneaux (médaillons percés et bossages en pointes de diamant, de style Louis XIII)



Porte piétonne à chambranle en granit rouge avec fronton en trapèze curviligne, clé de linteau saillante avec décor de masque grimaçant



Porte piétonne à chambranle en calcaire avec fronton en trapèze curviligne



Porte piétonne à chambranle en granit rouge avec fronton en trapèze curviligne



Vestiges de croisées (fenêtres à meneaux et traverses)



Vestige de meneau d'une ouverture Renaissance modifiée lors de la création de 2 baies du XVIIIe siècle

Intervenir sur l'architecture traditionnelle

Au XVIII^{ème} siècle les portes-fenêtres se généralisent : les fenêtres deviennent très hautes, avec des allèges basses, protégées par des balcons en fer forgé de style rocaille, dessinant des volutes entrelacés. On recherche la pénétration de la lumière naturelle, les ouvertures sont très nombreuses, les vides dominant les pleins.

La façade est verticale, le fruit constaté jusqu'à la fin du XVII^{ème} siècle n'existe plus... Elle est rythmée, horizontalement par des bandeaux au niveau des allèges de fenêtres et par des corniches sous toiture ; verticalement par une composition en travées, la présence de chaînes d'angle à refends (les pierres, régulières, sont saillantes et leurs joints marqués en creux). Les linteaux des percements sont en arcs segmentaires, avec une clé saillante souvent sculptée, qui peut être pendante. Les balcons sont portés par des consoles en pierre ou en fer forgé. Les menuiseries des fenêtres présentent des petits carreaux et peuvent être munies de traverses en bois moulurées.



Portail XVIII^e : chambranle en granit rouge et entablement en calcaire avec corniche moulurée en «chapeau de gendarme», décor typique du XVIII^e

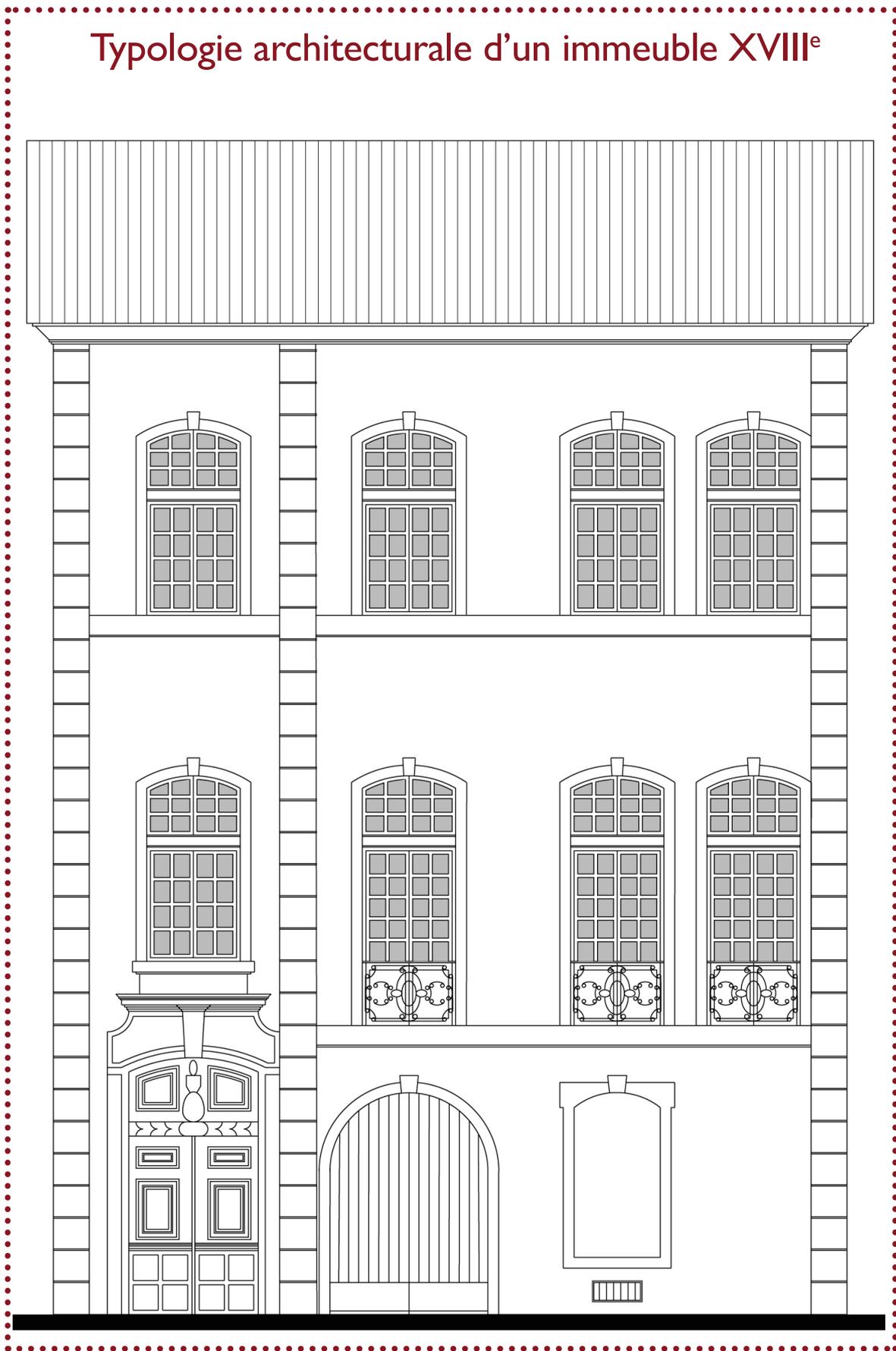


Balcon et consoles en fer forgé de style rocaille



Façades présentant des éléments du XVIII^e siècle (baies en arcs segmentaires, menuiseries à petits carreaux...)

Typologie architecturale d'un immeuble XVIII^e



Intervenir sur l'architecture traditionnelle

Au XIX^{ème} siècle apparaissent les balcons filants (s'étalant sur toute la longueur d'étage).

Les ouvertures sont plus hautes que larges. Leur taille décroît au fur et à mesure que l'on monte dans les étages, jusqu'à approcher les dimensions du carré dans les derniers niveaux. Sur un même étage, elles affichent souvent des tailles identiques. Mais les hauteurs d'étage ont diminué et, donc, celle des percements. Les menuiseries présentent un découpage de 3 à 4 grands carreaux par vantail.

La composition de la façade, les décors, empruntent au passé leurs caractéristiques et les réinterprètent, les mélangent (styles néo-roman, néo-gothique, néo-renaissance, néo-classique dit aussi académique, éclectique...). De nouveaux éléments apparaissent : garde-corps en fonte moulée, marquises, lambrequins métalliques ou en bois... C'est à cette époque que les commerces affichent en façade des devantures bois en applique.



Façade XIXe à 2 travées et balcon filant au 1er étage. Décor éclectique et néo-classique



Façade XIXe à 4 travées dont 3 sur le pignon formant fronton



Façade XIXe à 3 travées et balcon au 1er étage, axé sur porte piétonne ; composition symétrique affirmée

Typologie architecturale d'un immeuble XIX^e ou début XX^e



Exemple de lambrequins métalliques festonnés peints protégeant les stores de baies



Intervenir sur l'architecture traditionnelle

Typologie des ouvertures aux XIX^e et début du XX^e



Au XIX^e, se généralise la pose de grilles en fer forgé apparues au XVIII^e sur les impostes de menuiseries, percées d'un jour. Ces grilles présentent souvent le chiffre du propriétaire (initiales entremêlées de son patronyme)



Façade XIX^e empruntant le style «néo-Renaissance italienne» en vogue sous l'Empire et sous Louis-Philippe, avec ses ouvertures du dernier niveau en plein cintre s'inspirant des palais vénitiens et ses bandeaux d'étage.

Au 1^{er} étage, balcon filant...





Façade début XXe, encadrements de baies en appareil mixte pierre et briques rouges



Exemple de serliennes réalisées au XIXe au château Sabatier d'Espeyran (Saint-Gilles) : ce type d'ouverture est un motif typique de l'architecture maniériste vénitienne du XVIe siècle, remis au goût du jour au XIXe.



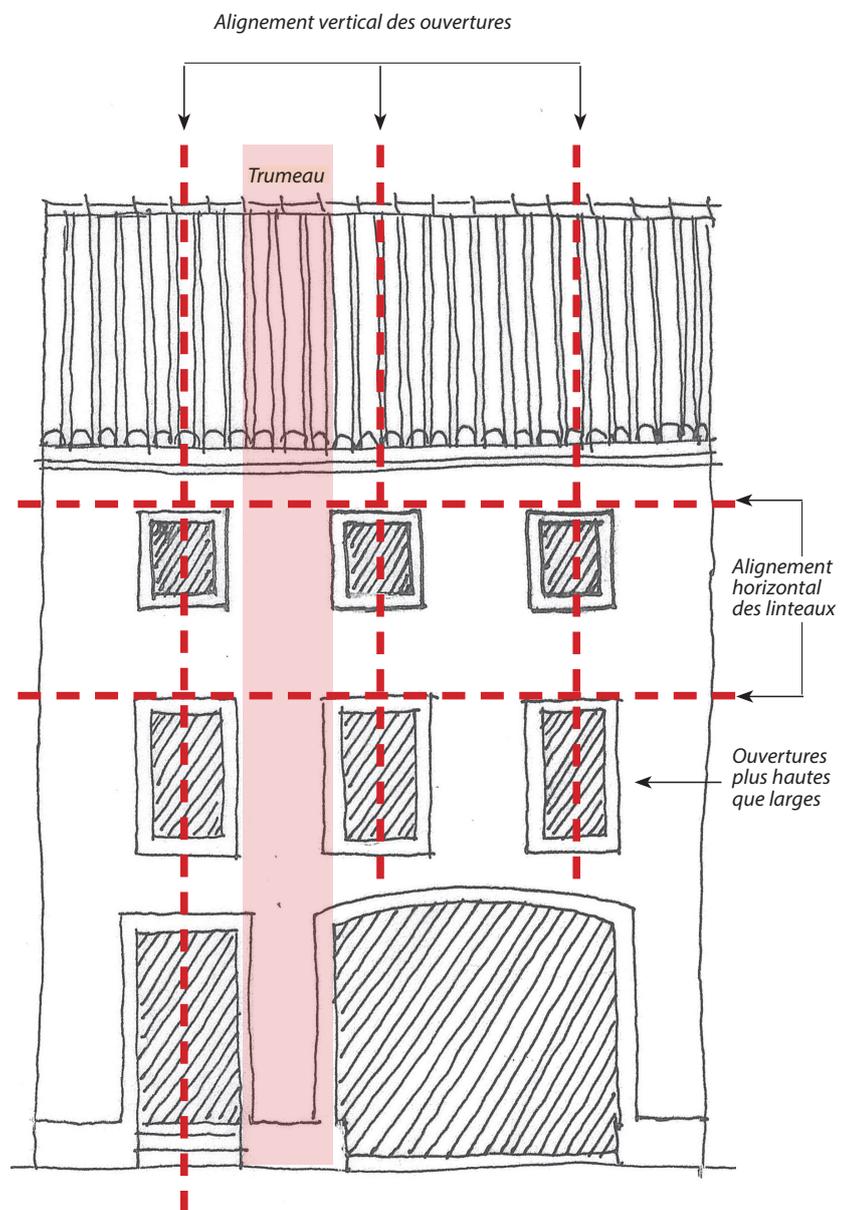
Façade de 1836 à 3 travées avec baies d'inspiration Renaissance italienne (serliennes des étages de la travée centrale). Le motif des baies est malheureusement occulté par les volets extérieurs...

Intervenir sur l'architecture traditionnelle

Rénover une façade

- respecter le principe de composition de la façade,
- appliquer à un nouveau percement les caractéristiques des ouvertures existantes,
- ne pas hésiter à rouvrir une fenêtre bouchée, voire à percer une ouverture pour retrouver un équilibre en façade,
- réduire une grande baie pour retrouver les dimensions d'usage,
- ne pas modifier un percement existant en créant des trumeaux maçonnés, mais proposer une menuiserie présentant des dormants pleins qui permettront l'occultation d'une partie du trou tout en préservant l'aspect menuisé d'origine,
- maintenir, retrouver les éléments significatifs : encadrement des baies, bandeaux, chaînages d'angle, soubassements, couronnements (corniches, génoises...), détails d'ornementation,
- utiliser des matériaux proches de ceux d'origine, les mettre en œuvre selon les règles de l'art.

Avant toute intervention sur du bâti existant, observer les éléments qui permettent de le dater, en dégager les caractéristiques typologiques et en tenir compte pour opter pour des solutions respectueuses du bâtiment d'origine, voire réparer des erreurs commises par le passé.



Composition de façade d'un immeuble «classique»

Pour une division de parcelle comme pour un tènement (même propriété s'étendant sur plusieurs parcelles), conserver les caractéristiques de composition et de traitement des parois de chaque façade attachée à sa parcelle d'origine.



1 même bâtiment d'origine : on regrette le traitement différencié de la façade !

L'ensemble doit être enduit sur la totalité de la surface du parement, excepté sur les encadrements en pierre taillée des ouvertures, laissés apparents. La finition et la couleur de l'enduit, la couleur des menuiseries doivent être identiques! Seules les devantures des commerces peuvent être traitées dans des tonalités différentes à condition que leur couleur ait une même base.

La création d'une extension ou d'une construction neuve qui utilise le vocabulaire de l'architecture traditionnelle nécessite de connaître l'architecture locale et d'intégrer dans sa réalisation chacune des caractéristiques du bâti existant.

Composer la façade d'un bâtiment nouveau

On appliquera à une construction neuve les principes de composition des façades utilisés par les anciens, notamment :

- les pleins dominent les vides,
- les ouvertures sont choisies de manière à ce que leur hauteur soit au moins égale à 1,5 fois leur largeur, y compris pour les portes-fenêtres,
- ainsi préférer à une grande baie deux plus étroites, conformes aux proportions d'usage.

Intervenir sur l'architecture traditionnelle

Ouvertures en façades

Les immeubles du centre historique comptent encore quelques modèles de menuiseries anciennes, portes notamment des XVII^e et XVIII^e siècles. Ce sont des éléments à préserver et restaurer si nécessaire.

Les portes, piétonnes et cochères, les porches, sont traités avec soin, les percements reçoivent des encadrements en pierre souvent moulurés et des éléments de décor ; de nombreux encadrements sont réalisés en granit rouge.

Au XIX^e siècle, la brique rouge s'associe à la pierre calcaire pour la réalisation des encadrements de baies.



Jusqu'au XX^e siècle, les menuiseries sont en bois peint pour les portes, fenêtres et portes-fenêtres, excepté au XIX^e siècle pour les grandes baies des manufactures traitées en

métal. Certaines portes ouvragées et sculptées, réalisées avec un bois noble, sont parfois laissées en bois apparent.

Les portes cochères s'inscrivent dans des ouvertures cintrées (en plein cintre, en arc brisé, en arc surbaissé), elles sont en bois, réalisées par assemblage de planches larges, verticales ou horizontales et s'ouvrent à la française.



Restauration de qualité pour cette ouverture XIXe : encadrement pierre/brique, garde-corps peint en fonte moulée, volets à clés et emboîtures en bois peint... On regrette que la menuiserie ne s'adapte pas au tableau cintré!

Veiller à

- respecter les proportions d'usage,
- privilégier le bois ; pour les baies importantes, dont les vitrines commerciales, s'autoriser le métal, y compris l'aluminium, à condition que les profils ne soient pas trop épais et les couleurs choisies dans une nuance soutenue et un aspect mat (aluminium laqué foncé par exemple) ; l'aluminium anodisé, ainsi que le PVC sont à proscrire,
- les châssis traditionnels à petits bois, compartimentant l'espace vitré en 4 à 6 vitrages verticaux, peuvent, selon la composition, cohabiter avec des vitrages « plein jour » (à une seule vitre) apportant une surface d'éclaircement optimale ; les croisées (ouvertures du XVIIIe) seront équipées de petits carreaux,
- adapter la menuiserie au tableau et non le contraire,
- les menuiseries seront peintes ou lasurées,
- le métal pourra aussi être traité avec un aspect « rouillé ».

Intervenir sur l'architecture traditionnelle

On trouve des lucarnes en façade éclairant les greniers ou les étages en attique. Leur pignon est percé d'une fenêtre axée sur les ouvertures des étages inférieurs. Les lucarnes observées sur Anduze présentent un pignon sur rue traité en demi-cercle protégé de génoises à plusieurs rangs.



Les volets et les fermetures sont à doubles lames (lames verticales en face extérieure, lames horizontales en face intérieure) ou à panneaux. Les volets à clés et emboîtures sont aussi présents. Les volets persiennés sont rares.

Eviter cependant les volets à barres et écharpes (dits en « Z »).

Les volets roulants sont à proscrire

en centre ancien, excepté pour les devantures commerciales de manière exceptionnelle.

Les volets extérieurs posés sur les façades composées à l'origine sans volet sont à supprimer. L'occultation pourra alors être réalisée par des volets intérieurs ou des stores à larges lamelles cachés derrière un lambrequin réalisé à l'ancienne.

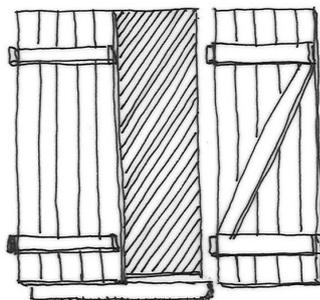


Volets battants à clés et emboîtures, fenêtre en bois à 4 grands carreaux. Attention : toutes les fermetures doivent être peintes!



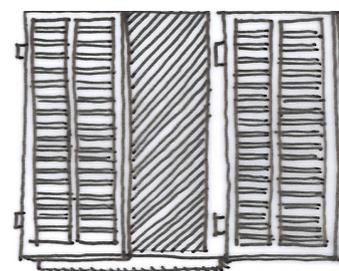
Volet à panneaux

NON Volet à barres et écharpes



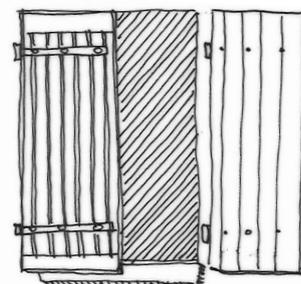
A EVITER

Volet à persiennes

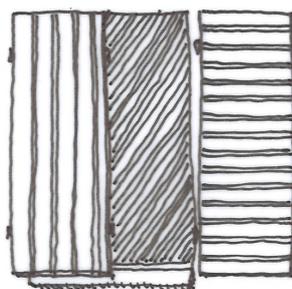


OUI, toléré

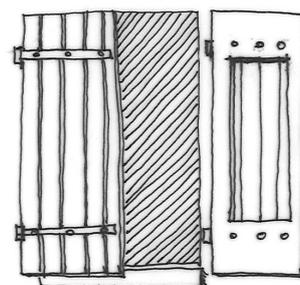
Volets à lames verticales, à clés et emboîtures



OUI, à privilégier
(modèles les plus courants sur site)



Volet à doubles lames



Volet à panneaux

Intervenir sur l'architecture traditionnelle

Les portes et portails anciens et leurs accessoires de quincaillerie et de serrurerie, dont l'intérêt est reconnu, seront conservés et restaurés. Ceux dont le bois serait laissé apparent seront traités par imprégnation à l'huile de lin chaude siccative et cire.

On s'inspirera de modèles anciens choisis en fonction de l'époque et du style de la façade pour réaliser une porte d'entrée neuve.

De même, les portes de garage seront réalisées selon les modèles des anciennes portes cochères s'ouvrant à la française constituées d'assemblages de planches verticales et/ou horizontales. Elles pourront être percées en partie haute pour créer des jours.



Portail en bois à 2 vantaux ouvrant à la française

Un traitement contemporain de portails ou de portes d'entrées d'immeubles anciens peut être envisagé sous réserve de sobriété ...



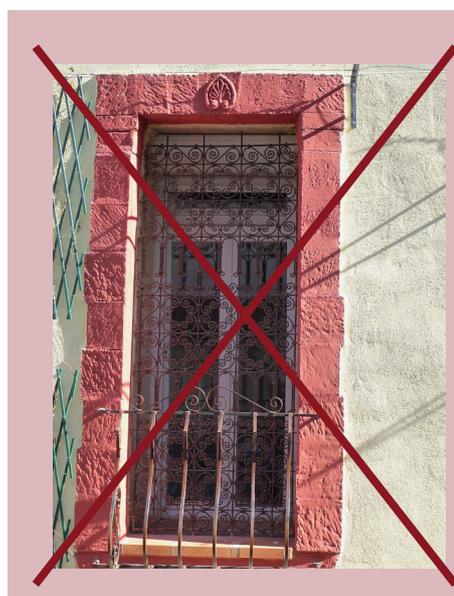
Exemple réussi : traitement contemporain du portail d'un immeuble XIXe avec un élément à 2 vantaux métalliques surmonté d'une imposte avec barreaudage simple (notons cependant l'incompatibilité de coexistence de 2 matériaux différents dans la réalisation de cet ensemble menuisé : bois pour l'imposte vitrée et la traverse horizontale existantes / métal pour le portail !)

Les pièces de quincailleries anciennes (pentures, entrées de serrure, marteaux de portes, judas, espagnolettes de volets et de fenêtres, arrêts de volets..., seront conservés et restaurés.

Ces pièces serviront de modèles pour réaliser les pièces manquantes. Les modèles du commerce caricaturant des modèles anciens sont interdits, ainsi que les finitions nickelées, brillantes ou similaires.



Pentures, entrées de serrure, marteaux de portes : des éléments à conserver, restaurer...



Non au barreaudage de type moucharabieh et, donc, étranger au département du Gard!

Non au garde-corps fantaisiste, galbé et torsadé, modèle du commerce prétendu de style et posé en saillie de la façade!

Ici, un seul élément de ferronnerie pourrait jouer le rôle à la fois de garde-corps et de barreaudage de protection: scellé en tableau, l'ouvrage réalisé à barreaux droits, en fer ronds ou carrés, constituerait un ensemble peint de couleur foncée, mate.

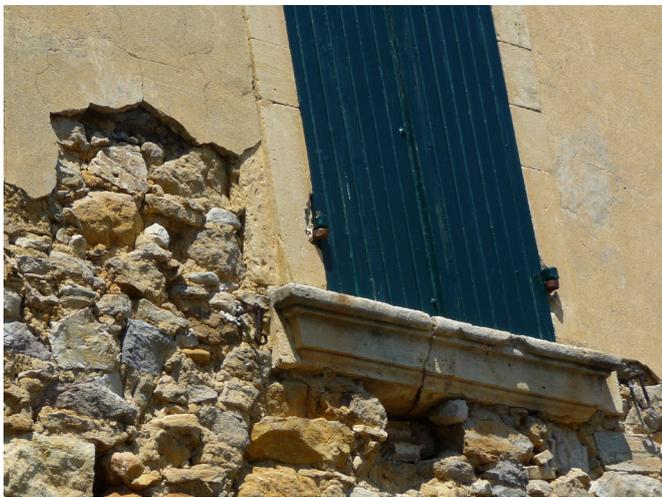
Intervenir sur l'architecture traditionnelle

Matériaux et textures des façades

Les murs en pierre sont laissés apparents lorsque leur parement est constitué de pierres de taille ou de moellons réguliers appareillés. C'est le cas des maisons de maître, des maisons seigneuriales.

Les autres maisons du centre ancien sont, pour la plupart, construites avec des éléments bruts d'extraction, appelés tout-venant, mêlés à des galets de rivière (du Gardon proche!); ces éléments sont bloqués entre-eux avec un mortier de chaux créant un minimum de joints apparents. Ces parois sont destinées à être enduites.

Les chaînages d'angle des maisons réalisées en tout-venant emploient souvent des éléments taillés de granit rouge.



Façade en pierres de "tout-venant" dont l'enduit s'est dégradé. L'encadrement et l'appui de baie ont été réalisés dès l'origine en saillie, pour compenser l'épaisseur de l'enduit.

Seules les façades en pierres nobles taillées sont conçues pour rester apparentes, comme les parois en pierre appareillée de la Tour de Pezène



Les soubassements des parois enduites sont souvent traités en relief. L'enduit, éventuellement réalisé dans un ton plus soutenu que le reste de la façade (afin d'éviter l'impact des salissures), présente une saillie de 2 à 4 cm.



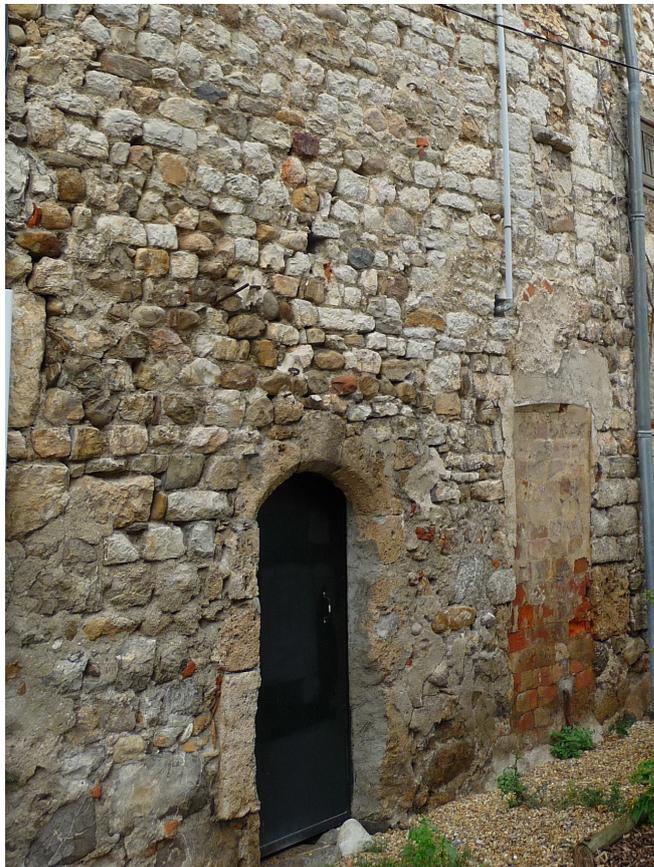
Soubassement en saillie, plus foncé que l'enduit de façade



Appareil de tout-venant (éléments bruts d'extraction) et galets de rivière



Chaîne d'angle en pierre taillée (granit rouge)



Appareil de tout-venant et de moëllons dégrossis

Intervenir sur l'architecture traditionnelle

L'enduit, qui assure la protection du mur contre l'humidité, est appliqué sur les parois des bâtiments d'habitation.

Sa finition est grattée (gros grains ou grains fins), talochée lissée ou frotassée (talochée éponagée). Les encadrements de baie sont souvent réalisés en pierre taillée laissée apparente ou, dès le XIXe siècle, en briques de terre cuite associées à de la pierre de taille.

Quelques exemples de finition de façades :



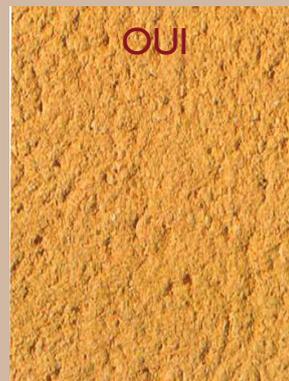
NON

Projeté (brut de projection)



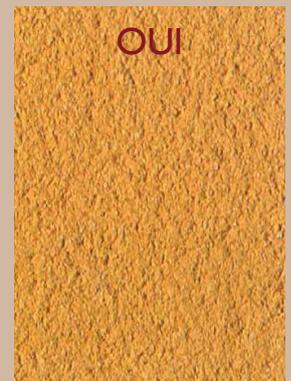
NON

Ecrasé / grésé truelle



OUI

gratté



OUI

gratté fin



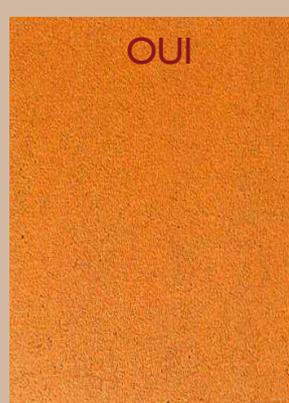
NON

ribbé



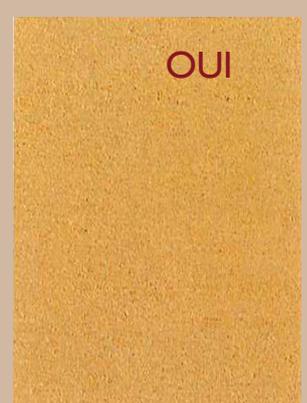
NON

tyrolien



OUI

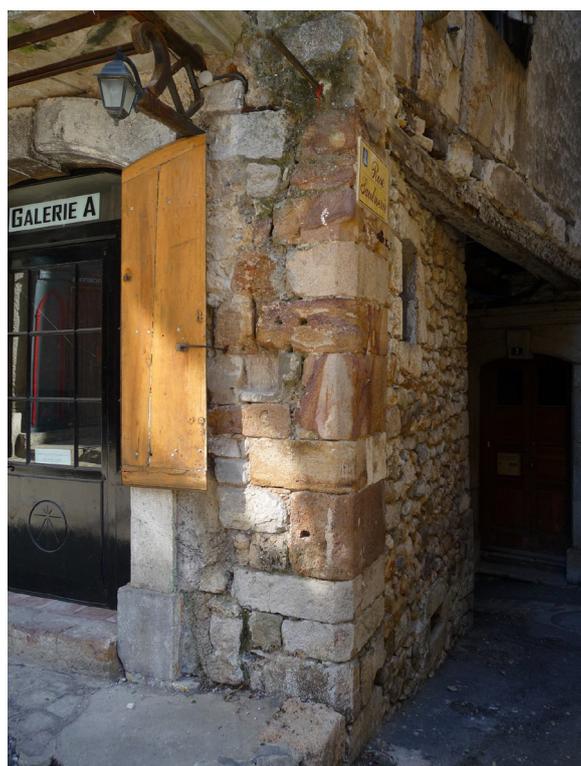
taloché lissé



OUI

taloché épongé

Le décroûtage des façades peut révéler un *mode constructif de type à pans de bois* (appelé aussi à colombages). Dans ce cas, le rez-de-chaussée de la maison est réalisé en dur avec les pierres locales et les étages supérieurs avec un assemblage charpenté de poutres, poteaux, traverses, assurant l'ossature et un remplissage des vides au moyen de torchis (mélange de sable, chaux et fibres végétales) ou de briques.



Paroi à pans de bois et remplissage en torchis (on distingue les éléments de paille mélangés au liant)

Soubassement en pierres de tout-venant et chaînage d'angle en pierre de taille; parois des étages supérieurs à pans de bois

Comment maintenir et restaurer

les parois constituées de pans de bois, lorsqu'elles présentent un intérêt.



Intervenir sur l'architecture traditionnelle

Rénover une façade, quelques conseils :

* **au préalable, remplacer « en tiroir »** les pierres malades en profondeur,

* **ragréer au mortier de pierre** les pierres dégradées en surface,

* **nettoyer les pierres saines** par brossage à sec ou à l'eau (bandeaux, corniches, frontons, encadrements de baies, chaînes d'angle...). Le gommage ne peut être envisagé que de façon légère et peu abrasive,

S'interdire :

- les enduits à base de liants hydrauliques (ciment, chaux hydraulique artificielle, chaux maritime, enduits plastiques, peintures plastiques...) qui bloquent la respiration des murs en pierre, matériau poreux soumis à des variations hygrométriques,
- les finitions « ribbé », « tyrolien », « écrasé », « grésé (écrasé à la truelle) ».

* adapter la finition des parements au système constructif des façades concernées :

° pierres apparentes (dite aussi « jointoyée » ou « à joints secs ») : les joints sont peu visibles, souvent en creux,

° « à joints beurrés » (dite aussi « à pierres vues ») : l'enduit laisse les pierres affleurer par endroit (réalisé après dégarnissage des joints et mise en œuvre d'un gobetis),

° « enduit » : à base de chaux hydraulique naturelle ou de chaux aérienne éteinte pour le bâtiment (enduit traditionnel à trois couches),

° « badigeon » : lait de chaux appliqué en finition d'un enduit.



Attention !

Tout placage de matériaux de type fausse pierre, pierre pelliculaire en "opus incertum", faïence..., **est interdit!**

Composer la façade d'un bâtiment nouveau, quelques conseils

* s'interdire de juxtaposer une collection de matériaux apparents différents : si les menuiseries ont été choisies en métal, préférer le métal au bois pour traiter les garde-corps ou l'inverse...

* adapter l'enduit au matériau du support : enduits étanches sur support béton, enduits spéciaux sur support type Siporex, enduits à la chaux sur monomur brique, enduit chaux-terre sur support paille, etc...

* adapter à chaque matériau la finition qui lui convient : les blocs d'agglomérés de ciment ne doivent pas rester apparents...

* réaliser au choix une finition d'enduit grattée, talochée ou frotassée fin, à l'exclusion de tout effet, tel tyrolienne, enduit grésé ou ribbé.

Attention !

Dans le cas de matériaux contemporains, chacun sera utilisé et mis en œuvre pour ses qualités propres et non en tant que substitut de matériau ancien jugé moins pratique ou plus onéreux.

Ne pas, non plus, choisir un matériau uniquement pour ses qualités fonctionnelles, écologiques ou esthétiques sans tenir compte de la culture constructive locale : d'accord pour le bois en ossature, mais en aucun cas employé pour créer un chalet, forme architecturale étrangère au site (mais possible en parement d'une architecture contemporaine !).

Attention !

Les murs en parpaings de béton doivent recevoir un parement enduit !



Intervenir sur l'architecture traditionnelle

Couleurs des façades

La couleur est majoritairement donnée par les matériaux prélevés dans l'environnement immédiat : pierre, sables, terre, ici brun ocre-jaune, qui déterminent la couleur dominante des bâtiments du secteur.

Quelques conseils pour rénover une façade ou réaliser la façade d'un bâtiment nouveau :

- s'inspirer de la palette de teintes du site environnant pour choisir la couleur des enduits ou des mortiers de rejointoiement,



- bâhir toute couleur vive, toute couleur trop éloignée des sols environnants, ainsi que le blanc, au fort impact visuel,
- utiliser la couleur pour mettre en valeur des éléments de façade : encadrements de baies, bandeaux de couronnement traité d'un ton plus clair que celui du mur, soubassement, au contraire, plus foncé,
- s'autoriser une palette plus large pour la finition des menuiseries, des ferronneries..., éléments percus

ponctuellement, à l'exception du blanc ; privilégier cependant un ton soutenu pour colorer les ferronneries, en évitant toutefois le noir pur.



Attention !

Les peintures sur les enduits et sur les éléments en pierre sont interdites!





Les enduits choisis dans une couleur proche de la terre environnante sont le garant d'une intégration réussie au site



Préférer les couleurs froides, les pastels ou certaines couleurs sourdes, tels le rouge marron, le lie-de-vin ou le bordeaux pour traiter les menuiseries. S'interdire le blanc!



Quelques couleurs vives d'enduit, au caractère identitaire reconnu, (ocre rouge, ocre jaune, vert) peuvent être reproduites



Ne pas composer un décor nostalgique propre à un territoire autre que le Gard (Anduze n'est pas au Pays-Basque!)

Intervenir sur l'architecture traditionnelle

Balcons, terrasses, auvents, vérandas

Parfois maçonnés, les garde-corps sont le plus souvent des éléments de ferronnerie peints, traditionnellement ouvragés. Les grilles et les barreaudages sont également en métal mais de dessin plus simple.

Les auvents (petits toits à rampant en tuiles portés par une charpente bois sur consoles, pour protéger une entrée) sont peu courants sur le territoire. On trouve plutôt de petites marquises, réalisées en fer forgé et paroi translucide (verre, macrolon).



Marquise métallique et couverture en zinc, décorée de lambrequins ajourés (XIXe) ; garde-corps constitué de balustres en poire carrés de style XVIIIe, ici compatibles avec l'ancien château

On évitera

- les balustres en pierre, sauf pour remplacer des éléments manquants sur des balustrades anciennes;
- tout élément torsadé ou galbé, de facture industrielle ; on choisira des barreaux droits en fer plein, ronds ou carrés, avec lisses horizontales en fer plat.



Garde-corps métallique contemporain d'une élégante simplicité

Dans le cadre de réhabilitation ou d'extension, tous les éléments traditionnels seront maintenus, restaurés et repeints, de préférence de couleur sombre et d'aspect mat.

Les éléments créés sur des ouvrages neufs s'inspireront des éléments traditionnels et rechercheront la sobriété.

S'inspirer d'éléments anciens pour créer des ouvrages neufs



En métal forgé (à gauche), en fonte moulée (à droite), ou en pierre (balustrade en bas au milieu), les ouvrages de qualité serviront d'exemple pour de nouvelles créations. Tous les modèles du commerce, caricaturant des modèles anciens sont interdits!



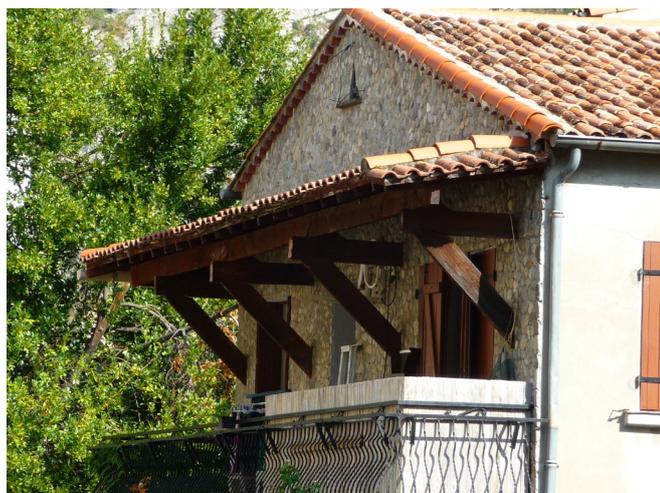
Intervenir sur l'architecture traditionnelle

Terrasse couverte d'une structure en charpente traditionnelle



Supports de couverture des terrasses, comment les traiter ?

- en charpentes, avec des éléments en bois de sections voisines de celles mises en œuvre dans les charpentes traditionnelles,
- les charpentes reposeront sur des piliers en pierre ou en béton armé enduit de section carrée 50 x 50 cm minimum,
- les façons d'arcades, les anses de panier sont fortement déconseillés.



Ne pas réaliser de charpentage bois sur consoles bois pour porter la couverture d'une terrasse ; mais faire reposer la charpente sur des piliers de section 50x50 cm au moins! Limiter ce dispositif aux petits ouvrages de couverture d'entrées

On évitera

les vérandas, éléments de fermeture contemporains ; cependant, leur création sera tolérée si elles sont traitées en métal peint pour l'ossature (le bois, trop rustique ou l'aluminium brossé, trop brillant, sont à proscrire), vitrage translucide pour les parois verticales et zinc pour la couverture.



Détails d'exécution en façades

Maintenir en place et restaurer les détails d'architecture qui contribuent à l'authenticité des façades :

- des **chaînes d'angles**, très souvent marquées (en pierre de taille et en saillie, arpées ou non ; ou enduites et soulignées d'un bandeau de peinture blanc),
- des **appuis de baies**, généralement réalisés en pierre monolithe ; les appuis préfabriqués en béton moulé, en saillie et « oreilles », sont fortement déconseillés,
- des **soubassements** enduits, en saillie et colorés d'un ton plus soutenu que le reste de la façade,
- des **encadrements de baies** en pierre de taille (à défaut d'un remplacement en tiroir, l'utilisation de mortier à base de résine silicate et de poudre de pierre peut permettre de restaurer des pierres abimées),
- des **bandeaux horizontaux**, sous corniches ou génoises, réalisés en badigeon de chaux dans un ton plus clair que celui de l'enduit.
- des **gouttières et descentes d'eaux pluviales** en zinc (PVC interdit) et dauphins en fonte en pied de façade.



Le cas des climatiseurs :

En aucun cas, ils ne doivent présenter une saillie, en toiture comme en façade, mais être dissimulés derrière des persiennes, en acier ou en bois, des grilles... Ils seront installés à l'intérieur du bâtiment, intégrés, le cas échéant, aux menuiseries, ou incorporés dans les devantures commerciales.



Un équipement technique peut être dissimulé harmonieusement

Le coffre d'un volet roulant peut être dissimulé derrière un lambrequin

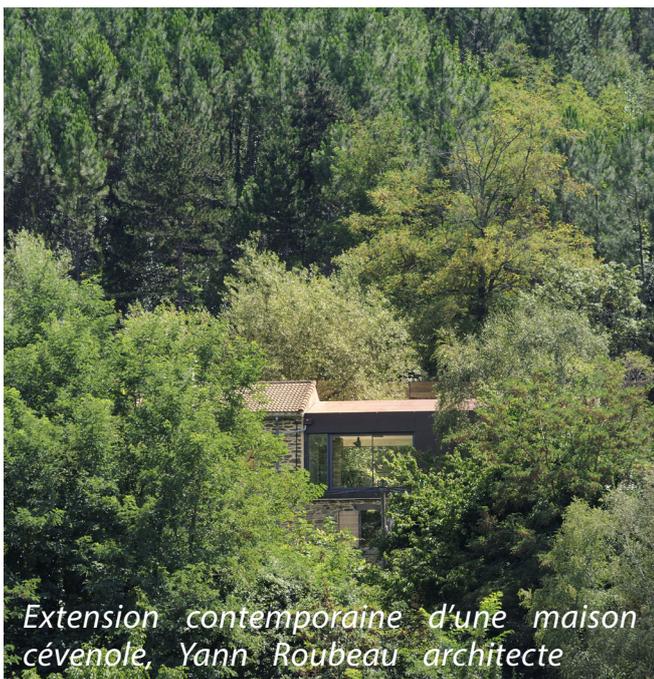


Réaliser un projet d'architecture contemporaine

Réaliser un projet neuf ou une extension de construction existante dans un contexte paysager et bâti fortement identitaire ne signifie pas figer l'architecture et transformer le terroir en musée. Cela ne signifie pas non plus d'opter de plagier la tradition comme seul gage de qualité. Qu'elle puise ses références dans le local ou apporte une rupture, une architecture novatrice peut tout autant être source de qualités.

S'appuyant sur des exemples choisis sur un territoire étendu à plusieurs communes gardoises, voire aux départements voisins, ce chapitre tente de présenter les alternatives réussies qu'offre une architecture contemporaine, conçue et réalisée par des professionnels compétents.

Ce choix architectural pourra concerner les projets de réalisations neuves implantées en rive gauche du Gardon ou sur les parcelles en piémont de colline où le bâti n'occupe pas la totalité de la surface.



Extension contemporaine d'une maison cévenole, Yann Roubeau architecte

Implantation, impact visuel : des principes identiques à ceux de la construction traditionnelle

- adapter le bâtiment au relief,
- s'interdire des déblais ou remblais trop importants,
- rechercher une implantation où l'impact visuel de la construction sera minoré,
- tenir compte de la végétation en place pour intégrer au mieux le bâtiment,
- employer des teintes et/ou des matériaux locaux présents dans l'environnement...

Volumétrie, façades, toiture : une grande liberté de composition, différente des principes traditionnels

- recherche d'un équilibre maîtrisé entre surfaces pleines et surfaces vides,
- recherche de proportions harmonieuses dans le dessin des percements (une grande baie en galandage, des volets persiennés montés sur rails, pourront par exemple animer une façade avec bonheur...),
- choix de toiture libre de toute contrainte liée à la tradition locale : possibilité de toit terrasse, de couverture curviligne, de pentes très importantes... sous réserve d'une intégration harmonieuse à l'environnement...

Ces principes appliqués sont le garant d'une architecture de qualité, pour la création d'un bâtiment neuf, comme pour celle d'une extension de bâtiment traditionnel, en témoignent les exemples suivants.

- Exemple réussi de l'extension d'une maison traditionnelle réalisée par José Marcos, architecte :
- références à l'existant, avec l'emploi de la pierre et d'un enduit similaire, couverture en partie en tuiles mais traitée de manière contemporaine avec de larges débords de toiture formant casquette ;
- expression purement contemporaine des grandes baies vitrées, traitées dans un métal sombre repris pour la réalisation des pergolas.



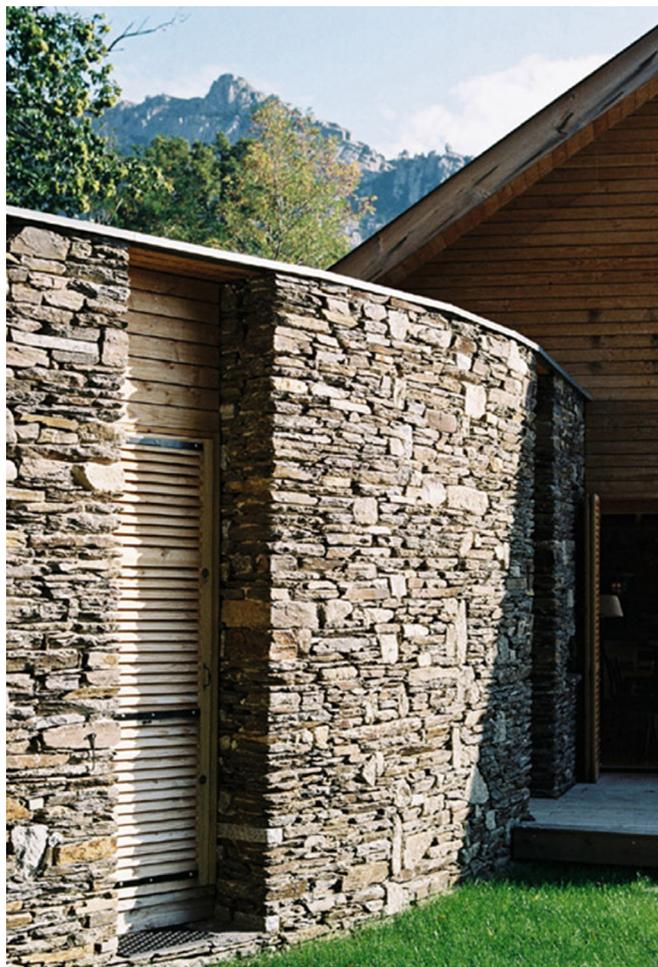
- Exemple réussi d'extension d'une villa réalisée par Benoît Gillet, architecte :
- écriture longiligne, parallèle au mur de la façade principale, toiture terrasse, matériaux bruts.

Réaliser un projet d'architecture contemporaine

Le bois

Son apparence de matériau brut, naturel, séduit pour ses qualités esthétiques compatibles avec les matériaux traditionnels, notamment la pierre. Avec son grain et sa texture, il a la capacité de se fondre dans le paysage rural.

Le bois est utilisé pour réaliser l'ossature et le bardage des constructions, mais aussi les volets, fermetures et portails, souvent monté sous forme d'éléments persiennés qui contribuent à l'animation des façades.



Mariage réussi du bois et de la pierre, Frédéric Boivin, architecte.



*Maison, Emmanuel Delmas architecte
Dans cette extension, le bardage ajouré en lames de bois assure à la fois les fonctions de brise-soleil, garde-corps et volets coulissants et la parure esthétique de la construction*



*Villa, DEFT Architectes
Le bois est ici mis en œuvre sous plusieurs formes : en panneaux d'aggloméré utilisés en bardage, ou en parement ajouré de lames...*

La pierre

La pierre est réhabilitée depuis peu, de nouvelles techniques de mise en œuvre réduisant considérablement les coûts de construction : des blocs bruts de sciage de carrière, recoupés en deux sont posés à joints secs, à l'aide d'une grue mobile ; livrés prêts à l'emploi, les blocs ne nécessitent que trois ouvriers pour une mise en œuvre simple et rapide, donc économique.

Un calepinage rigoureux permet de composer avec les blocs de 2,20 x 1,05 x 0,52 m et propose des murs et des ouvertures dont les dimensions sont des multiples de cet élément, limitant découpes, chutes et déchets de chantier. Employé sans traitement ni revêtement, le bloc de pierre de 50 cm d'épaisseur, à forte inertie thermique, est un matériau intéressant pour ses propriétés bioclimatiques et sa qualité esthétique exemplaire.



*Villa dans l'Uzège, François Privat architecte
Volume simple, frisant l'austérité, percements limités à quelques grandes baies, pour cette villa réalisée en blocs de pierre de Vers-Pont-du-Gard*



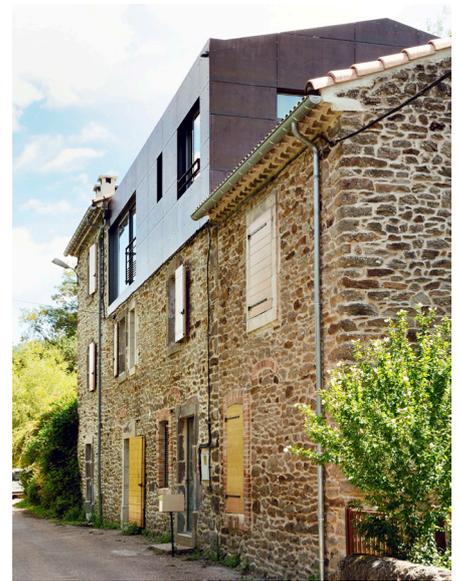
Extension de maison, TAUTEM Architectes, assurant à la fois la couverture, le bac-acier bloquant l'oxydation, pour traiter à la fois les façades et la toiture d'une maison cévenole, Yann Roubeau architecte

Le métal

Le métal, sous la plupart de ses formes, acier, zinc et autres, présente des caractéristiques plastiques intéressantes, pour peu qu'il soit utilisé à bon escient, dans un projet conçu par un professionnel. Son usage est multiple : ossature, parement, menuiseries, éléments de décor, garde-corps, escaliers, pergolas, etc...

On pourra choisir :

- l'aluminium laqué, traité avec une peinture mate, pour minimiser l'effet réfléchissant et dans une couleur foncée, se fondant avec les vitrages,
- l'acier patiné pour ses nuances rouillées et son aspect rugueux, organique.



Extension contemporaine traitée avec des tôles métalliques stabilisées par une solution compatible avec une architecture contemporaine de qualité

Réaliser un projet d'architecture contemporaine

Autres matériaux

Eviter certains matériaux manufacturés, tels le PVC (polychlorure de vinyle) et les divers polymères en panneaux et en profilés notamment, aux qualités environnementales contestables et à l'aspect incompatible avec le bâti ancien.

Leur préférer des matériaux choisis pour leurs qualités environnementales : briques de terre cuite sous leur forme alvéolée (monomur), ballots de paille et structure bois, terre crue, chanvre, terre et végétaux en couverture ou en parement de façades...

Détourner certains matériaux de leur usage initial, pour leur aspect esthétique ou environnemental intéressant, tels les gabions, conçus à l'origine pour stabiliser les sols en pente et employés par les architectes pour réaliser le parement de façades...



Ici des gabions, non pas utilisés en parement de façades mais pour réaliser des murs de clôture



*Villa gardoise, Marc Veyrat architecte
Ici, métal, bois, béton blanc, verre, se marient harmonieusement*

Couleurs

Les couleurs vives, utilisées seules ou associées à une couleur sombre, constituent, avec le blanc, le vocabulaire de l'écriture contemporaine.



Villa gardoise, Marc Veyrat architecte



Villa gardoise, Eric Grenier architecte

S'orienter vers une rénovation thermique

Isoler sa maison, son immeuble

Aujourd'hui, les nouvelles constructions doivent répondre à des performances énergétiques de plus en plus exigeantes. Cependant, la plupart des bâtiments existants échappent aux règles de performance élevée imposées à la construction neuve. Rénover les façades de son bien peut être l'occasion d'entreprendre des travaux pour améliorer aussi le confort thermique des locaux. La connaissance de notions fondamentales pour éviter les déperditions, celle des différentes techniques d'isolation et des matériaux offerts par le marché, permettront de s'orienter vers des solutions compatibles avec le bâtiment existant et tenir compte de son caractère patrimonial.

L'isolation des parois

Les déperditions thermiques d'un volume bâti sont directement liées aux surfaces des parois en contact avec l'extérieur (sols, murs, toitures, parois vitrées). Lors d'une rénovation, isoler les parois est le premier rempart face aux déperditions énergétiques.

C'est le moyen de conserver l'hiver les apports solaires récupérés et réduire les consommations de chauffage, mais aussi de limiter les apports de chaleur en été. L'isolation de la toiture est à soigner plus particulièrement, cette paroi représentant plus de 30% des déperditions d'un bâti!

Traiter également en priorité les parois vitrées, par un double vitrage isolant, à la fois thermique et acoustique, améliorant le confort des occupants et permettant de bénéficier d'apports solaires hivernaux.

L'étanchéité à l'air

Une rénovation lourde sera l'occasion de consulter un professionnel en infiltrométrie, compétent pour réaliser un test d'étanchéité à l'air. Cet examen mettra en évidence les points faibles du bâtiment, sur lesquels porter une action pour réduire les infiltrations d'air parasites, améliorer l'étanchéité du bâtiment et favoriser ainsi une meilleure gestion du renouvellement d'air avec des dispositifs de ventilation, notamment ceux intégrant un système de récupération d'énergie.

Le choix des matériaux

Le bois, la paille, la terre crue ou cuite, le chanvre, la fibre de bois, le liège, la ouate de cellulose, le lin sont des matériaux performants, peu nocifs au regard de leur élaboration et de leur mise en œuvre.

Des solutions pour les bâtiments à valeur patrimoniale

Les travaux d'isolation tels que préconisés pour une efficacité optimale ne sont pas toujours compatibles avec le caractère patrimonial de certains édifices.

Par exemple l'apport d'un isolant thermique sur les parois, à l'extérieur comme à l'intérieur d'un bâtiment, impacte radicalement l'aspect du bâti dont le caractère architectural doit être préservé.

Un compromis peut consister à appliquer un enduit isolant intérieur, de type « enduit chanvre-chaux », qui améliorera le confort thermique et phonique, atténuera la sensation de parois froides, tout en offrant un parement fin satisfaisant en terme d'aspect.

De même, le survitrage intérieur d'une menuiserie ancienne permettra de conserver cet élément en modifiant à minima son aspect extérieur ; l'installation d'une double-fenêtre à l'intérieur des locaux est une autre alternative au remplacement d'une menuiserie ancienne simple vitrage.

Naturels ou issus du recyclage, ce sont des alternatives à la laine de verre, la laine de roche, le polystyrène..., émetteurs de divers polluants et favorisant souvent la condensation et la création de moisissures à l'intérieur des bâtiments.

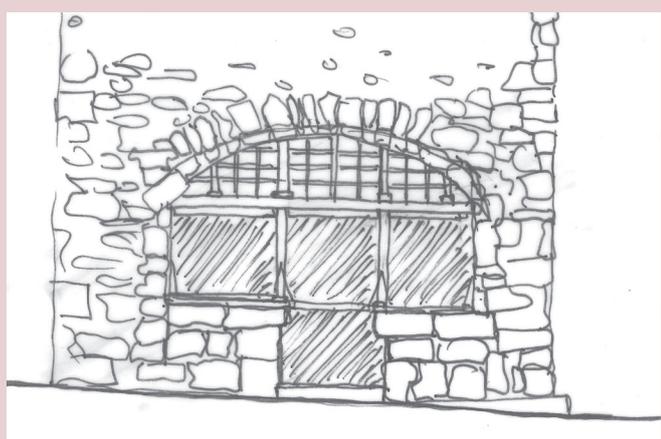
La laine de coton, la laine de mouton, la plume, le roseau en panneaux, la perlite, la vermiculite, la laine de coco, etc... sont également d'autres isolants « naturels » écologiques.

Le savez-vous ?

- « l'inertie thermique » est la capacité de certains matériaux à pouvoir stocker et diffuser en différé l'énergie accumulée,
- tous les matériaux n'ont pas la même performance d'isolation thermique : 2 cm de liège (ou de polystyrène) = 6 cm de brique de terre cuite alvéolée = 50 cm de mur en pierre !
- chaque matériau a une influence sur le bilan carbone d'un bâtiment : 1 m² de surface de construction conventionnelle (parpaing + isolant minéral) émet environ 200 kg de CO², 1 m² de surface de construction à isolation répartie (ossature bois, remplissage bottes de paille) stocke au contraire 1800 kg de CO².

Réaliser une devanture commerciale

En rez-de-chaussée d'immeubles, malgré la persistance de nombreuses ouvertures cintrées initialement attribuées soit à des portes cochères, soit à des commerces, les échoppes telles que conçues au Moyen-Âge ne sont plus présentes sur Anduze. De même, les devantures en retrait des XVII et XVIIIème siècles ont été modifiées aux siècles suivants. Ne persistent que des exemples de vitrines posées en applique, courantes au XIXème et au début du XXème siècles, dont certaines présentent un caractère patrimonial intéressant. Sont par contre absentes les marquises en vogue à l'époque, qui permettaient d'abriter la devanture et la terrasse des restaurants et des cafés.



Devanture en applique du XIXe, en bois peint

Essai de restitution d'une ancienne échoppe médiévale modifiée au XIXe : le tablier était maçonné de part et d'autre d'un vide permettant au commerçant/artisan l'accès au local (le client n'entrait pas dans l'échoppe, la marchandise était présentée sur une planche en bois reposant sur le tablier)

Depuis le XXème siècle, de nombreux commerces de restauration (bars, restaurants...), trop à l'étroit dans leurs murs, se sont étalés sur la voie publique par le biais d'extensions multiples et d'aménagements préjudiciables à la lecture des façades concernées. Sur le Plan de Brie, mais également le long de l'avenue du Pasteur Rollin et des rues bordant le quai, l'accumulation des extensions multiples en pied d'immeuble, s'est doublée de la création de terrasses «fantaisistes», ne respectant pas le caractère patrimonial du bâti ancien.

Redonner au centre ancien un aspect attractif, pour ses habitants comme pour les visiteurs de la cité, c'est réfléchir à de nouvelles solutions pour traiter et embellir les parties de façades les plus visibles aux passants : les pieds d'immeubles et leurs commerces!



L'accumulation d'extensions commerciales, le manque de cohérence de traitement des édicules, la prolifération des enseignes et publicités, nuisent fortement à la lisibilité des commerces et polluent visuellement les pieds d'immeuble et l'espace public!

Réaliser une devanture commerciale

Les devantures commerciales doivent s'intégrer à l'architecture générale de l'immeuble

et, pour cela :

- . ne pas dépasser les limites séparatives,

- . respecter et faire apparaître le fractionnement de la trame du parcellaire ancien (la hauteur de la façade commerciale ne doit pas excéder le niveau du plancher du

premier étage, ni celui du bandeau éventuel entre le rez-de-chaussée et le niveau supérieur),

- . faire apparaître la répartition générale des axes des baies des étages,

- . ne pas intégrer les portes d'entrée d'immeubles dans les devantures, afin de conserver leur visibilité et leur décor éventuel,

S'inspirer de dispositifs existants réussis...

qui respectent les dispositions de la trame architecturale



. respecter les dispositions intérieures et extérieures de la trame architecturale,

. conserver et mettre en valeur les piédroits, piliers, arcs, plate-bandes, linteaux, arcades, pilastres, éléments moulurés, chaines d'angles, consoles, etc...

Ces dispositions s'appliquent à chaque tènement, même lorsqu'une activité se développe sur plusieurs pieds d'immeuble.

Les seuils doivent être traités avec soin, en corrélation avec l'époque et le style de chaque façade : en pierre massive dure calcaire de pays.

Dans le cas d'un placage (marche et contremarche, sans nez de marche), il sera posé bord à bord pour simuler l'effet massif et aura une épaisseur minimum de 3 cm.

En aucun cas, la pose de carrelage n'est autorisée.

Attention !

ne pas intégrer la porte d'entrée dans la devanture, le store ne doit plus être visible lorsqu'il est remonté mais s'escamoter dans le bandeau de la devanture, la raison sociale du magasin doit être peinte sur le bandeau horizontal, en lettres séparées d'une couleur tranchant avec celle utilisée pour traiter le fond du bandeau



Réaliser une devanture commerciale

Un exemple analysé

Le cas d'un immeuble XIXe, présentant sept travées, dont le rez-de-chaussée est occupé par deux commerces.

L'enseigne ne doit pas être plus longue que l'encadrement de baie, elle ne doit pas déborder du nu de la façade. Elle sera constituée de lettres pleines ou creuses, séparées, fixées directement sur le parement



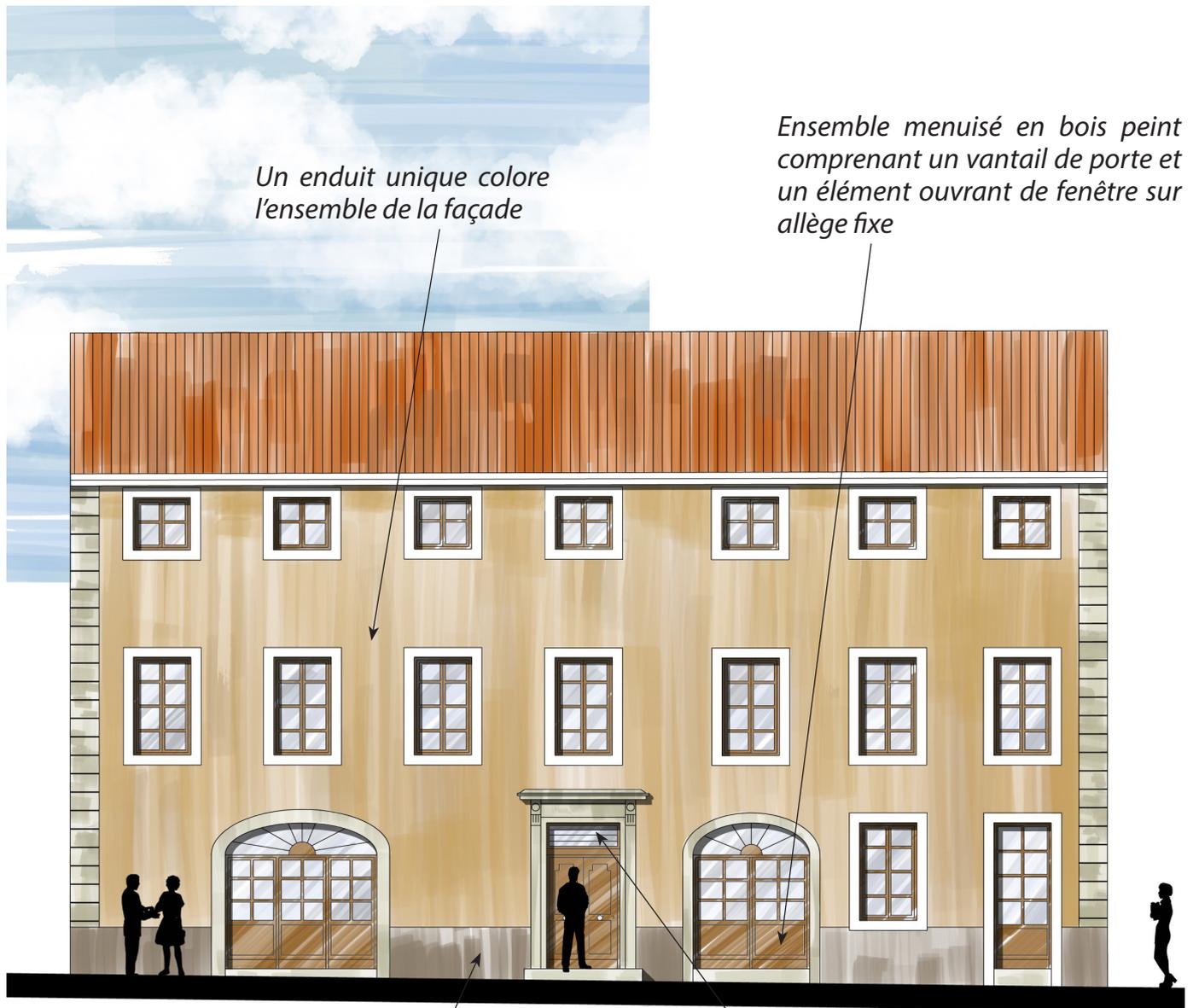
Préférer un vitrage anti effraction à ce rideau métallique à lames pleines

Non à l'allège maçonnée, anachronique ici

S'interdire tout élément torsadé de facture industrielle

Non à la peinture sur les chaînes d'angle en pierre de taille

Non au traitement coloré différencié de l'enduit : pour un même tènement l'enduit est identique sur la totalité de la façade. Non à la peinture sur l'enduit



Un enduit unique colore l'ensemble de la façade

Ensemble menuisé en bois peint comprenant un vantail de porte et un élément ouvrant de fenêtre sur allège fixe

Préférer un enduit plus soutenu pour traiter en saillie le soubassement de la façade

S'inspirer des barreaudages anciens pour les grilles de défense de l'imposte

Réaliser une devanture commerciale

Les devantures en applique

Les anciennes devantures en bois en applique présentant un intérêt architectural seront conservées et restaurées.

Dans certains cas, on pourra réaliser de nouvelles devantures s'inspirant des modèles anciens, en bois peint massif menuisé à panneaux et cadres, à l'exclusion de tout placage ou moulures rapportées sur de simples panneaux en bois ou de contreplaqué.

Les devantures seront en bois peint, à l'exclusion de tout autre matériau. Est notamment interdit tout remplacement d'élément abimé par un élément en PVC ou aluminium anodisé.

Eviter les couleurs vives ainsi que la multiplication de couleurs sur une



même devanture.

La raison sociale du commerce (enseigne horizontale) sera peinte en lettres séparées directement sur le bandeau.

Le bandeau horizontal sera couronné d'une corniche protégée par une couverture en zinc.

Attention

Les anciennes devantures ne pourront en aucun cas être remplacées par des vitrines saillantes réalisées au moyen de matériaux contemporains ou fantaisistes.



Devantures en applique ou vitrines en tableau

Tous les équipements techniques (clés de commande d'alarme ou de fermeture) doivent être intégrés à la devanture. De même, aucune boîte à lettres normalisée du commerce ne sera posée en saillie de la devanture.



Non aux placages, au rideau métallique à lames, à la boîte aux lettres posée en saillie...

Non à :



un patchwork de couleurs trop vives



l'introduction d'éléments PVC blanc dans une menuiserie bois!

Réaliser une devanture commerciale

Les vitrines en tableau

Les vitrines implantées dans une baie existante en pierre de taille ou en maçonnerie enduite occuperont le cadre architectural existant. Elles ne devront pas masquer des arcs ou des piédroits anciens. Elles seront implantées en tableaux et en retrait du nu de la façade, avec un recul compris entre 10 et 40 cm selon la profondeur des encadrements.

Plusieurs solutions peuvent être envisagées pour réaliser une vitrine en tableau :

- . menuiserie traditionnelle en bois peint, à grands ou petits carreaux selon l'époque et le style de la façade ;

- . menuiserie en acier peint ou conservé apparent (traité avec une protection incolore d'aspect mat ou satiné) ;

- . menuiserie en aluminium prélaqué noir ou gris anthracite ;

- . une simple glace polie de type sécurisé ou transparent en verre feuilleté, posée en feuillure sans cadre apparent.

Le choix retenu visera à mettre en valeur la devanture tout en respectant l'architecture générale de l'immeuble.



Vitrine en tableau exemplaire pour l'ensemble menuisé en bois peint posé en retrait du tableau, inséré dans le cadre architectural et pour l'enseigne horizontale posée sur l'imposte.

A noter le choix réussi des volets pleins extérieurs pour assurer la fermeture du local. On regrette cependant qu'ils ne soient pas peints de la même couleur que la partie vitrée ...

Domage également que le seuil laisse apparaître le revêtement de sol intérieur du commerce; un prolongement en pierre calcaire de même facture que l'existant aurait été souhaité ici...

Devantures en applique ou vitrines en tableau

OUI



Vitrine en bois peint posée en retrait du tableau, insérée harmonieusement dans le cadre architectural. A noter le choix de grappes de raisin en fer forgé de la grille de défense de l'imposte cintrée évoquant la raison sociale du commerce : marchand de vins...

NON



Menuiserie standardisée non adaptée au tableau, présence du rideau de protection «en accordéon» anachronique, multiplication des enseignes, patchwork de couleurs..., tout dans le traitement de cette vitrine est à revoir!



Vitrine en tableau, s'inscrivant dans un encadrement plus grand : ici, on aurait dû traiter la surface de parement entre les 2 encadrements avec un enduit identique, l'enseigne se limitant à un élément en drapeau!

Le cas des seuils :

Sont interdits : le carrelage, le béton ou une pierre autre que régionale pour traiter les seuils des baies commerciales ou les portes d'entrée d'immeuble!



Réaliser une devanture commerciale

Quelques règles élémentaires

Les enseignes doivent être simples, leurs indications succinctes.

Elles ne dépasseront pas le bandeau du premier étage.

Limiter le nombre des enseignes à deux éléments par activité commerciale : une enseigne bandeau et une de type «en drapeau».

Les enseignes apposées à plats sur la façade (enseignes bandeaux) se limiteront en longueur à l'encadrement de la vitrine. Selon le contexte, elles seront posées soit au-dessus de l'encadrement, soit au-dessus du bandeau en pierre, soit en imposte dans la vitrine. En aucun cas, elles n'occulteront les éléments architecturaux de caractère existants.

Le cas des enseignes sur devanture en applique a été évoqué en page 58 (lettres peintes sur la menuiserie).

Pour les enseignes des vitrines, on privilégiera les lettres découpées, fixées directement sur le parement. Aucune enseigne publicitaire normalisée ou de marque, aucun caisson lumineux ne sont autorisés.

Attention!



Non à l'enseigne en saillie de la façade. Non à l'enseigne débordant en longueur les 2 piédroits encadrant la vitrine ! Seule une publicité horizontale, par lettres à plat sur le parement, respecterait le caractère architectural de ce bâti du XIXe siècle. Afin d'être repérable de loin, ce commerce pourrait être équipé d'une enseigne drapeau, à droite ou à gauche de l'encadrement de la vitrine.



Non à l'enseigne sur bache accrochée en façade au moyen de tendeurs!

Les enseignes, la publicité, les stores et fermetures

Les enseignes drapeaux, posées perpendiculairement à la façade, doivent s'inspirer d'exemples anciens.

De dimensions réduites, elles seront de préférence en fer forgé ou en tôle découpée peinte, suspendue à une potence en fer forgé accrochée en façade.

L'enseigne comportera seulement le nom du commerçant ou la raison sociale du commerce, à l'exclusion de toute publicité.

Les stores et bannes doivent être constitués de toiles unies, d'une couleur s'harmonisant avec la façade. Ils seront mobiles et repliables, comporteront uniquement l'enseigne du commerce et, en aucun cas, une publicité. Ils s'escamoteront totalement en tableau.

Ne pourront être autorisés les stores de type «capote» ou «corbeille», les stores à l'étage, les auvents fixes, les bâches latérales fixées à la bâche principale.

Les fermetures et protections seront assurées soit par un vitrage anti-effraction, soit par un rideau à enrouleur à maille métallique articulée, dont les coffres seront positionnés en retrait de la façade. Dans le cas où le coffre



Exemples d'enseignes drapeaux dont on peut s'inspirer

serait placé au nu de l'encadrement de la façade, on pourra le cacher par l'enseigne posée à plat dessus.

Sont interdits les rideaux «en accordéon» sur glissières.

Réaliser une devanture commerciale

Le toit terrasse de la Tour de l'Horloge offre au touriste une vue désastreuse sur les abords de ce monument inscrit en 1978 à l'inventaire supplémentaire des Monuments Historiques : développement anarchique des surfaces commerciales occupant le domaine public de manière hétérogène, présentant des couvertures (la sème façade d'une construction!) disparates et des matériaux fortement réfléchissants. Cet encombrement de l'espace est aussi ressenti par le piéton qui ne peut plus distinguer les façades constituant les éléments architecturaux essentiels de la place.

Cette occupation de l'espace public par les terrasses de restaurants et débits de boisson ne présentant aucune qualité réelle s'observe également le long des voies principales de circulation : avenue du Pasteur Rollin, rue du Plan de Brie, rue Basse... L'impact visuel de ces deux rues est particulièrement sensible par leur position en contrebas du quai emprunté par les véhicules et les piétons.



Les aménagements en terrasses



Accumulation d'ouvrages hétéroclites, de «bric et de broc», choix de matériaux plus appropriés à une guinguette de plage qu'à une terrasse urbaine d'une cité patrimoniale... caractérisent ces aménagements de terrasses sur l'espace public. Ces dérives s'accompagnent de l'étalage de mobilier de premier choix, l'ensemble constituant des exemples peu valorisants pour cette traversée de ville à forte fréquentation touristique

Réaliser une devanture commerciale

Quelques règles élémentaires d'aménagement et de mise en valeur des terrasses commerciales

Occupation du domaine public pour les terrasses du Plan de Brie

Il ne sera autorisé qu'un volume clos par unité commerciale, type véranda, limité en hauteur au niveau du rez-de-chaussée. Leur profondeur sera normalisée afin de créer une façade selon un alignement harmonieux et homogène.

Ces vérandas s'inspireront de modèles anciens traditionnels. Composées d'une structure métallique à trames verticales d'un mètre maximum de large, de vitrages clairs, d'impostes vitrées en hauteur et de soubassements constitués d'un panneau plein, elles seront couvertes en zinc et présenteront sur tout leur pourtour un lambrequin avec corniche pouvant cacher la gouttière. Ce lambrequin formant bandeau pourra recevoir l'enseigne commerciale uniquement constituée de lettres peintes.

Une occupation plus «légère» peut être envisagée, sous la forme d'une treille métallique implantée dans le prolongement strict des vérandas. Leur structure légère et démontable, dont seuls

les points d'appui au sol seront fixes, pourra être végétalisée ou agrémentée de velum de toile de teinte unie assurant une protection solaire.

Selon l'espace accessible, cette treille pourra être prolongée par un espace libre dédié à l'installation de mobilier, sous réserve que la circulation des piétons soit assurée en toute sécurité.



Véranda s'inspirant avec bonheur de modèles anciens. On regrette la création de l'extension (véranda de la véranda!) et les stores, longitudinaux et latéraux, malgré le bon choix de leur couleur en harmonie avec celle des éléments métalliques...

Les aménagements en terrasses

Exemple nîmois de véranda respectueuse de l'architecture environnante : structure métallique peinte, peu envahissante sur le domaine public, harmonie des couleurs...



Proposition de mise en valeur du Plan de Brie, réalisée par le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine, en avril 2005, dont on peut s'inspirer pour réhabiliter cet espace

Réaliser une devanture commerciale

Attention!

Non à la multiplication des vérandas en saillie de façade, non au patchwork de matériaux et de couleurs...



Le mobilier des terrasses

Choisir du mobilier en rotin, en bois, en fonte et marbre, en métal... S'interdire tout mobilier en PVC.

Les parasols seront en toile unie.



Oui aux terrasses libres, uniquement occupées par du mobilier.

Oui au mobilier métallique!



Oui au mobilier en rotin!

Les aménagements en terrasses

Occupation du domaine public pour les terrasses commerciales le long des voies de circulation

Seules peuvent être installées des marquises en métal peint et couverture en verre, en macrolon ou en zinc, dont la structure sera accrochée à la façade de l'immeuble et soulagée par des consoles latérales, à la manière des marquises en vogue au XIXe siècle.

L'espace couvert sera libre, aucun dispositif plein, aucune bâche latérale ne pourra venir le clôturer sur ses trois faces.

Un plancher, démontable, pourra être réalisé afin d'offrir une surface plane pour l'occupation du mobilier. Les matériaux seront choisis au cas par cas en concertation avec le service instructeur.



Exemple nîmois de marquise couvrant une surface de terrasse



Marquise couvrant la terrasse d'un restaurant nîmois, en métal et macrolon, porté par des consoles métalliques et soutenu par des câbles fixés sur la façade.

Agréments sa façade à l'aide de plantations

Soigner sa façade de rue

Dans les centres anciens, espaces privés et espaces publics s'entremêlent étroitement, les limites entre les deux ne sont pas toujours perceptibles : la banquette fleurissant le pied d'une façade sur rue, entretenue par le propriétaire de la maison, les végétaux fleurissant un balcon, une terrasse, contribuent tout autant à l'agrément de son propriétaire qu'au passant de la rue.

En réhabilitation comme en création d'un logement neuf, un soin particulier sera ainsi apporté au traitement du végétal et de la clôture.

La partie visible du jardin ou de la cour depuis la rue contribue fortement à l'image du quartier.

Il est donc important de traiter la façade

sur rue de sa propriété (mur de clôture, portail et haie d'accompagnement) avec autant de soin que sont traitées les façades de sa maison ou de son immeuble.



Murs, portails et végétation au-dessus des clôtures : des façades de rue en totale harmonie



Importance du végétal pour minimiser l'impact visuel des bâtiments : exemple avec 2 maisons dont l'enduit blanc est très présent dans le paysage, celle du 1er plan, sur terrain nu, est trop prégnante, celle du 2ème plan est «cachée» par la végétation (meilleure insertion au site)



Depuis la rue, la façade sur cour de cette maison contribue à l'agrément des passants, grâce à sa végétation grimpante



Au détour d'une place du centre ancien, charme d'une vigne vierge recouvrant la façade d'un immeuble



Mur en parement mixte de moellons équarris et briques de terre cuite, portillon métallique, végétation débordante contribuent au charme de cette clôture sur la colline de Saint-Julien



Sur la colline de Saint-Julien, des murs en pierre sèche sur lesquels débordent une végétation libre, bordent calades et escaliers à l'assaut de la pente!

Agrémenter sa façade à l'aide de plantations

Les murs de clôtures et portails

Les ouvrages anciens (murs, murets, portails, portillons) seront conservés et restaurés ; ils serviront d'exemple pour toute nouvelle réalisation.



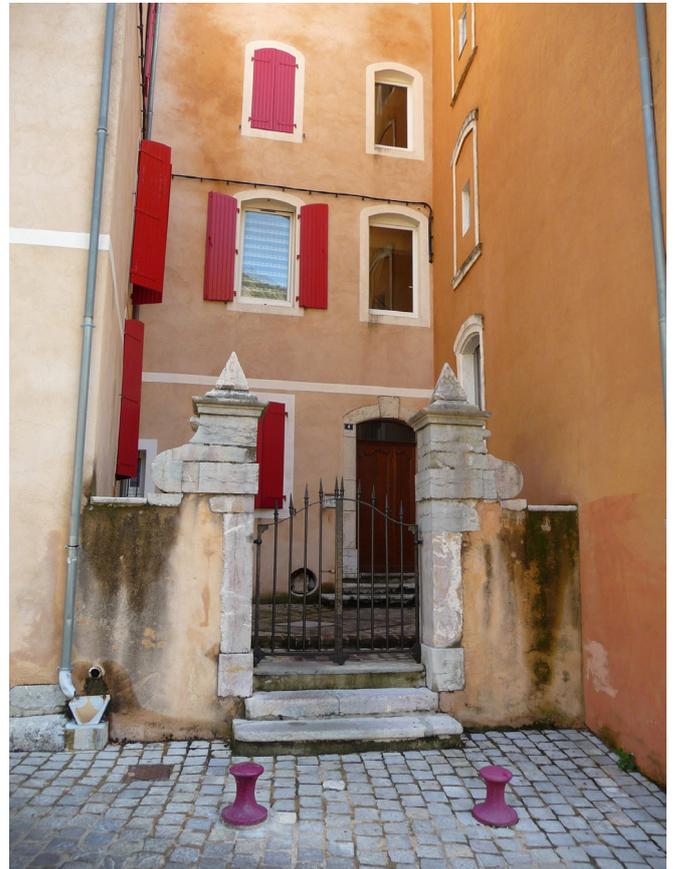
Clôture simple avec barreaux droits en métal peint, dont on pourra s'inspirer pour réaliser des ouvrages neufs

De nombreux portails de qualité, à prendre en exemple...



Qu'ils marquent l'entrée d'un jardin ou d'une cour, ces ouvrages sont caractérisés par des matériaux et un style décoratif typiques selon l'époque de leur réalisation.

Portails sur cour, matériaux et styles différents selon les époques



Agrémenter sa façade à l'aide de plantations

S'interdire :

- les murs en parpaings de béton nus de tout parement enduit,
- les matériaux industriels de type « fausse pierre », les matériaux laissés sans finition, les « haies » en pastique,
- les fils de fer barbelés, grillages, toiles, bâches ou panneaux de bois, panneaux composites au-dessus des murs extérieurs,
- les clôtures en acier de type industriel.



Jardin en centre ville dont la qualité esthétique est gâchée par la bâche plastifiée doublant la clôture grillagée! Une haie pourrait jouer ici le rôle de protection visuelle recherchée.

Attention!



Non à la boîte aux lettres extérieure au mur de clôture qui entâche le charme de cette clôture. Une fente dans la menuiserie aurait suffi...



Non aux plaques ondulées plastifiées doublant la grille en fer forgé de cette clôture. Seules des plaques lisses, éventuellement festonnées, en métal peint de la même couleur que le portail sont admises. Mais la végétation de la haie libre (cf. la clôture voisine) suffit à créer l'intimité de ce jardin...

Les haies de clôture



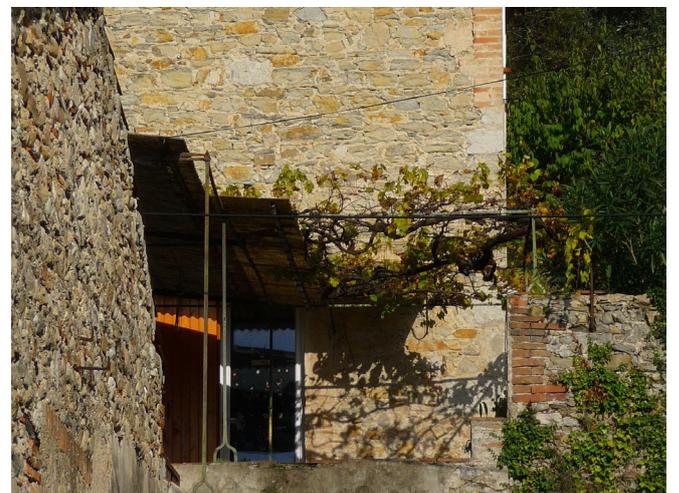
Clôture simple réalisée au moyen d'un muret en pierres appareillées et d'une haie libre; l'ensemble participe à la valeur du quartier

Veiller à :

- respecter la silhouette des arbustes en pratiquant une taille modérée qui laisse partiellement déborder le végétal côté rue,
- préférer la haie composée ou haie libre, mélangeant arbustes à feuilles caduques à ceux à feuilles persistantes, souvent à fleurs, dont on conservera la silhouette naturelle,
- réserver les haies taillées (au caractère plus urbain) aux quartiers périphériques du centre ancien,
- réserver la taille « topiaire » pour l'intérieur du jardin .

La treille, la pergola

- privilégier les structures métalliques (fer forgé ou acier), droites ou cintrées,
- choisir glycine, bignone ou vigne vierge..., nécessitant un entretien mineur, pour recouvrir la structure; leur ombre et la fraîcheur de leur feuillage seront appréciés l'été.



Quelques conseils

- pour réaliser leur structure, éviter le bois, peu usité sur le territoire,
- s'interdire les structures en béton armé, aluminium ou fibrociment,
- rechercher la simplicité, refuser le style andalou...

ALLÈGE :

Petit mur d'appui sous la baie d'une fenêtre.

APPAREILLAGE :

Manière de disposer les éléments de maçonnerie (pierres, briques).

ATTIQUE :

Etage supérieur d'un édifice, construit en retrait, de hauteur faible.

BADIGEON :

Lait de chaux (mélange d'eau et de chaux), coloré ou pas, que l'on applique sur un parement.

BALUSTRADE :

Garde-corps de protection des terrasses, balcons, escaliers et constitué de balustres en pierre, terre cuite, bois.

BOSSAGE :

Parement décoratif en saillie sur le nu de maçonnerie, qui imite la pierre de taille. Aussi, décor sculpté sur la pierre, le bois d'ensembles menuisés...

CALENDRITE / MAMMOUTH :

Membrane d'étanchéité de toiture constituée d'un support souple plastique ou métallique et d'une couche de revêtement bitumineux.

CHAÎNE D'ANGLE :

Dispositif vertical réalisé par superposition d'éléments de pierre de taille. Elle forme la rencontre de deux murs en angle. Ses éléments sont en général harpés, c'est-à-dire présentant une alternance de grands et petits blocs superposés suivant un même axe médiant vertical.

CONSOLE :

Support d'appui de balcon, de corniche. Peut être en pierre, en métal, en bois...

CORNICHE :

Moulure en surplomb couronnant un élément

d'architecture (mur, ouverture...).

DORMANT :

Partie fixe d'une menuiserie dans laquelle vient s'emboîter la partie mobile du châssis.

ENDUIT :

Mince couche de mortier appliquée sur les parements d'un ouvrage.

ENCADREMENT :

Bordure saillante moulurée entourant une baie.

ENTABLEMENT :

Partie supérieure d'un bâtiment ou de l'encadrement d'une porte, d'un portail, faisant saillie et souvent décoré.

FAÎTAGE :

Arête supérieure d'une toiture.

FRONTON :

Ornement d'architecture de forme triangulaire ou en segment de cercle, qui surmonte un édifice, une entrée, une baie.

GÉNOISE :

Frise composée de tuiles rondes superposées servant à éloigner les eaux de pluie de la façade. Génoise filante en rives : génoise qui se retourne sur le pignon.

IMPOSTE :

Partie fixe d'une baie située au-dessus des ouvrants (porte ou fenêtre).

LAMBREQUIN :

Élément horizontal de décor festonné en bois ou métal servant à protéger un linteau, des chevrons de débords de toiture, à cacher un coffre de volet roulant...

MACONNERIE EN PIERRE DE "TOUT-VENANT" :

Maçonnerie réalisée avec des matériaux de différentes grosseurs, le blocage, jetés pêle-mêle

dans un bain de mortier.

MARQUISE :

Auvent en charpente de fer et vitré, placé au-dessus d'une porte d'entrée, d'un perron etc...

MENEAU :

Montant vertical fixe, en pierre ou en bois sculpté, qui divise une baie en plusieurs parties. Spécifique au bâti médiéval et Renaissance.

MORTIER :

Mélange fait de matières telle la chaux ou le ciment ainsi que sable délayé dans l'eau. Il est utilisé pour lier les matériaux de construction, faire des revêtements, des enduits, fabriquer le béton.

PONTET :

Volume bâti privé au-dessus d'une rue (domaine public).

PAREMENT :

Terme qui désigne la façon dont les moellons, les pierres de taille ou les briques sont assemblés dans la maçonnerie.

PERGOLA :

Sorte de tonnelle (treille) comportant des poteaux ou colonnes et des poutrelles à claire-voie formant toiture.

PIERRE SECHE :

La maçonnerie à pierres sèches (ou maçonnerie à sec ou encore maçonnerie sèche) est une technique de construction consistant à assembler, sans aucun mortier à liant, des moellons, des plaquettes, des blocs, des dalles, bruts ou ébauchés, pour monter un mur, un voûtement.

PILASTRE :

Élément vertical formé par une saillie rectangulaire (si elle est ronde, c'est une colonne engagée), généralement muni d'une base et d'un

chapiteau à la manière d'une colonne.

PORTE COCHERE :

De dimensions suffisantes pour permettre l'accès des véhicules (les coches) à l'intérieur du bâtiment, elle est composée de deux lourds battants et souvent en bois mouluré.

RÈGLES DE L'ART :

Ensemble de prescriptions techniques dont l'application doit aboutir à une construction sans défaut.

SERLIENNE :

Groupement de 3 baies dont la centrale est couverte d'un arc en plein cintre et les 2 latérales d'un linteau droit ou d'une plate-bande à hauteur d'imposte. Motif typique de l'architecture maniériste vénitienne du XVI^e siècle, utilisé par Sebastiano Serlio et Andrea Palladio.

SOUBASSEMENT :

Partie inférieure d'un édifice (aussi : d'une menuiserie), située au-dessus du niveau du sol et servant de support aux parties supérieures.

TRAVERSE :

Montant horizontal fixe, en pierre ou en bois sculpté, qui divise une baie en plusieurs parties. Spécifique au bâti médiéval et Renaissance. Aussi, élément horizontal de menuiserie.

TREILLE :

Assemblage de bois ou de métal à large maille servant de support pour végétaux grimpants.

TRUMEAU :

Partie pleine d'un mur comprise entre deux baies.

VÉRANDA :

Ouvrage léger et généralement vitré venant clore un espace extérieur et faisant "tampon" avec l'espace intérieur.

Crédits photographiques

CAUE du Gard, excepté :

p.7 : Carte postale ancienne

p.48 (en bas) : villa d'architecte : Yann Roubeau

p.49 : villas d'architectes : José Marcos et Benoît Gillet Architectes

p.50 : villas d'architectes : Frédéric Boivin, DEFT Architectes, Emmanuel Delmas

p.51 : villas d'architectes : François Privat, Yann Roubeau, TAUTEM Architectes

p.52 : villa d'architecte : Marc Veyrat

p.53 : villas d'architectes : Eric Grenier, Marc Veyrat

p.71: Service Départemental de l'Architecture du Gard, croquis d'étude 2005

Bibliographie

. CAUE du Gard, *Guide architectural et paysager du Massif des Gorges du Gardon*, 2016

. Cévennes magazine n° 1963 de février 2018 , *Anduze au siècle dernier*

. Jacques Dreyfus, A.B.F. chef du SDAP du Gard, *Le secteur sauvegardé de Nîmes, guide pratique*

. Jean-Pierre Dufoix, architecte en chef des monuments historiques, *Anduze, Etude de centre urbain, Inventaire archéologique*, 1977, Ministère de la culture et de la communication

. sous la direction de Jean-Marie Pérouse de Montclos, *Le guide du Patrimoine Languedoc-Roussillon*, 1996, Hachette

. Alain Rouquette, *Anduze et les anduziens à travers les siècles*

. Service départemental de l'architecture et du patrimoine, *Anduze, projet de mise en valeur du Plan de Brie*, 2005

Contacts utiles

Mairie d'ANDUZE

1, Plan de Brie - 30 140 Anduze

04 66 61 80 08

CAUE du Gard

Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard

(accompagnement des collectivités pour les questions d'urbanisme, d'architecture, de paysage)

29, rue Charlemagne - 30000 Nîmes

04 66 36 10 60

accueil@caue30.fr

EIE du CAUE du Gard

Espace Info Energie du C.A.U.E.

(accompagnement des collectivités pour les questions d'environnement, maîtrise de l'énergie, énergies renouvelables)

29, rue Charlemagne - 30000 Nîmes

04 66 70 98 58

eie@caue30.fr

ATD du Gard

Agence Technique Départementale du Gard

29, rue Charlemagne - 30000 Nîmes

(accompagnement des collectivités pour les questions juridiques, techniques et de finances)

04 66 02 85 50

contact@atdgard.fr

UDAP

Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine

2 Rue Pradier 30000 Nîmes

04 66 29 50 18

CONSEIL DEPARTEMENTAL

(Informations sur les politiques en cours sur le département)

Crédits photographiques, bibliographie, contacts utiles

Rue Guillemette 30044 Nîmes
04 66 76 76 76

DDTM
Direction Départementale des Territoires
et de la Mer du Gard
89, rue Wéber - CS 52002 - 30907 Nîmes
04 66 62 62 00

DREAL LR
Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
520 allée Henri II de Montmorency
34064 Montpellier
04 34 46 64 00

ARS
Agence Régionale pour la Santé
du Languedoc Roussillon
6 rue du Mail - 30000 Nîmes
04 66 76 80 00

ANAH
Agence Nationale de l'Habitat
Cité Administrative - 89 rue Weber - CS
52002 - 30907 Nîmes Cédex 2
04 66 52 63 00

ADIL
Agence Départementale d'Information
sur le Logement
7 rue Nationale - 30000 Nîmes
04 66 2722 23

ADEME
Agence de l'Environnement et de la
Maîtrise de l'Énergie
(Informations, formations, conseils, aides
financières pour la maîtrise de l'énergie)
Résidence Antalya, 119 avenue Jacques
Cartier 34965 Montpellier
04 67 99 89 79

ARCHITECTES LIBERAUX
Capacité d'intervention sur tout projet
et apport de compétence de concepteur.
Pages jaunes de l'annuaire France
Télécom. Rubrique «Architectes et
agréés en architecture»

ORDRE DES ARCHITECTES
Liste des architectes inscrits sur :
www.architectes.org (Tableau d'inscription mis
à jour par les Conseils Régionaux)

CENTRE DE RESSOURCES DOCUMENTAIRES DU C.A.U.E.

Documentations thématiques :
CAUE, Architecture, Habitat,
Patrimoine, Environnement
Urbanisme / Paysages / Espaces verts,
Législation, Bois, Énergie, Pédagogie
Documentation à consulter sur place,
sur rendez-vous :
Thierry BAUMET
04 66 70 98 49

Document réalisé par le CAUE 30 - Décembre 2018

Le Guide architectural du Centre ancien d'Anduze s'inscrit dans une réflexion globale de conservation et de sensibilisation afin de concilier la préservation du patrimoine et la qualité de l'accueil du public.

Réalisé par le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Gard, à la demande de la commune d'Anduze, porteuse de cette démarche, ce guide se veut un document d'information, de sensibilisation et d'appui pour ceux qui veulent réhabiliter ou rénover une construction existante, réaliser une maison neuve ou encore aménager ou améliorer les abords d'une habitation.

